

Les gérants de « Future Gate », Rifka, Lezoul et Stanley devant le tribunal de Dar El-Beïda

P 16

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Jeudi 20 janvier 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5443 - 18^e année

HASSEN KACIMI,
EXPERT EN QUESTIONS
GÉOPOLITIQUES :

« L'Algérie fait face à des menaces anonymes et hybrides »

P 2

TEBBOUNE A PRÉSIDÉ HIER UNE RÉUNION D'ÉVALUATION DE LA SITUATION ÉPIDÉMIQUE

Les cours suspendus pour 10 jours dans les écoles, collèges et lycées

P 16

CAN-2021

ALGÉRIE-CÔTE D'IVOIRE
AUJOURD'HUI À 17H00

À quitte ou double !

- ▶ BELMADI : « Nous sommes déterminés et motivés »
- ▶ MAHREZ : « Je n'ai pas envie de perdre et rentrer chez moi »

LIRE EN PAGES 7 & 8



Ph : DR

L'ALLOCATION CHÔMAGE
FIXÉE À 13 000 DA



Voici les conditions d'accès

P 3

PRODUCTION AGRICOLE
NATIONALE

La valeur passe à 25,6 milliards dollars US

P 5

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME ÉMIR
ABDELKADER - ZEMMOURI,
CET APRÈS-MIDI À 15H30

C'est le bon moment, pour Soltane El Hidhab

P 14

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

Plus de 232 kg de kif saisis durant la semaine dernière

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et le terrorisme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont réalisé, durant la période du 12 au 18 janvier 2022, plusieurs opérations de qualité qui traduisent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente des forces de l'Anp à travers l'ensemble du territoire national.

C'est ainsi que dans le cadre de la lutte antiterroriste, sept éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés au cours de différentes opérations réalisées avec succès par les unités de l'Armée nationale populaire. Dans le même cadre, un détachement de l'ANP a découvert et détruit six casemates pour terroristes lors d'une opération de recherche et de fouille dans les monts boisés de la wilaya de Skikda.

Sur un autre registre et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et le narcotrafic, des unités de l'Anp des 2e et 3e Régions militaires, en coordination avec différents services de sécurité, ont déjoué plusieurs tentatives d'introduction de drogues à travers le Maroc. Ces opérations réalisées au niveau des frontières Ouest et Sud-Ouest, qui ont permis l'interpellation de seize narcotrafiquants ont également permis la saisie de 232 kilogrammes de kif traité, ainsi que 556 grammes de cocaïne. Des opérations réalisées au niveau d'autres régions militaires du pays ont permis de saisir plus de 67 kilogrammes de kif traité, 357 623 comprimés psychotropes et l'in-



terpellation de 51 narcotrafiquants. Ces résultats sont le résultat de la vigilance de l'ANP qui veille sur la sécurité du pays et qui fait face aux tentatives du Maroc d'inonder notre pays, par la drogue pour attenter à sa stabilité et sa sécurité. Notre voisin de l'Ouest tente depuis des années de faire de nos frontières Ouest, la voie permettant de mettre en branle son plan de déstabilisation de notre pays. Ses tentatives ont été mises en échec grâce à la vigilance des unités de Gardes-frontières qui ont redoublé leurs efforts pour rendre imperméable de notre frontière avec ce pays.

Sur un autre plan, des détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet 214 individus et saisi 32 véhicules, 255 groupes électrogènes, 168 marteaux piqueurs, 06 détecteurs de métaux, des quantités d'explosifs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 50 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, alors que 42 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et 35 700 unités de tabacs ont été saisies à Adrar, In Guezzam, Ouargla, El-Oued et Biskra. De même, les Gardes-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 11 866 litres à Adrar, Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras. Il faut rap-

pelez dans ce cadre que l'orpaillage illicite a fait perdre au pays de grandes quantités d'or, qui ont été échangés dans le cadre de grands réseaux de trafic de minerais précieux qui activent dans les régions d'Afrique subsaharienne. Les produits de ce marché juteux, financent l'achat d'armes et d'équipements destinés aux réseaux terroristes qui activent dans la région qui englobe le Sahel, une partie du sud algérien et la Libye.

Depuis le tour de vis opéré par les unités de l'Anp qui ont installé une véritable logistique de contrôle, les capacités de nuisance de la criminalité transfrontalière dans la région ont été réduites à néant. Concernant le phénomène d'émigration clandestine, les unités des gardes-côtes ont déjoué, au niveau du littoral national, plusieurs tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 111 individus qui étaient à bord d'embarcations de construction artisanale en situation de danger. Dans le même cadre, 58 immigrants clandestins de différentes nationalités subsahariennes ont été appréhendés à Tlemcen, Djanet et Tébessa. Ces activités de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes traduisent la mobilisation des unités de l'Anp qui veillent à la sécurité du pays et surtout à défendre sa souveraineté contre toutes formes de déstabilisation.

Slimane B.

ESPAGNE

2 780 kg de haschich marocain saisis et 17 arrestations

Le trafic de drogue en provenance du Maroc ne cesse de défrayer la chronique, dans les médias de la région et au nord de la méditerranée, avec une nouvelle opération espagnole ayant permis de démanteler une organisation criminelle. Celle-ci introduisait de grandes quantités de drogue le long de la côte de Huelva avec à la clé 17 arrestations et 2.780 kg de haschich saisis, outre un total de six bateaux, deux armes longues et 16 000 euros et deux camionnettes ainsi que dix voitures ont été saisis ont rapporté des médias.

La Garde civile et l'Agence fiscale ont indiqué dans une déclaration conjointe que l'opération dite "Mastin" a été lancée après des informations selon lesquelles une organisation criminelle introduisait du haschisch dans des bateaux de plaisance dans la ville de Huel-

va, en provenance du Maroc, selon l'agence Europa press. Les enquêteurs ont découvert un entrepôt industriel à Ayamonte utilisé par des membres de l'organisation, qui servait notamment de centre logistique. En novembre, ils avaient détecté un bateau de l'organisation qui naviguait à grande vitesse et sans feux la nuit. En arrivant à terre, les suspects ont déchargé la cargaison et mis les ballots dans une camionnette. Les enquêteurs ont détecté une nouvelle activité du réseau en décembre lorsqu'ils ont localisé deux bateaux de plaisance naviguant à basse vitesse et sans éclairage à proximité de la rivière Carreras. Les agents ont indiqué que l'organisation opérait au même endroit que lors de l'expédition précédente et utilisait également une camionnette pour transporter

la drogue après le déchargement. À ce moment-là, les agents ont arrêté sept personnes et saisi 55 paquets contenant 1 760 kg de haschich et la camionnette précédemment volée. Après avoir pris connaissance de l'organisation et de sa manière d'agir, les agents demandent au tribunal de première instance et à l'instruction numéro 4 d'Ayamonte d'effectuer cinq perquisitions domiciliaires et une perquisition d'un entrepôt industriel. Dans l'une des maisons, située dans une urbanisation d'Ayamonte, 60 kg de haschich et 16 000 euros en espèces ont été trouvés et neuf autres personnes ont été arrêtées. En tout, l'opération "Mastin" s'est conclue par 17 arrestations. En outre, un total de six bateaux, deux armes longues et 16 000 euros ainsi que deux camionnettes et dix voitures ont été saisis. Le trafic

de drogue en provenance du Maroc ne cesse de défrayer la chronique et des saisies de quantités importantes de haschich sont souvent signalées.

Le 8 janvier courant, la police espagnole avait annoncé avoir interpellé une trentaine de trafiquants de drogue marocains, espagnols et d'autres nationalités impliqués dans un réseau criminel international de trafic de stupéfiants. Et début janvier, le service de surveillance douanière de l'Agence espagnole des impôts était intervenu dans les eaux à l'est du détroit de Gibraltar pour saisir un bateau semi-rigide qui transportait près de cinq tonnes de haschich et a procédé à l'arrestation de ses trois membres d'équipage, tous de nationalité marocaine.

R. I.

HASSEN KACIMI, EXPERT EN QUESTIONS GÉOPOLITIQUES : « L'Algérie fait face à des menaces anonymes et hybrides »

Dans sa lecture du discours du président de la République à la réunion au ministère de la Défense nationale et devant les cadres supérieurs et effectifs de l'Armée nationale populaire, à leur tête le chef d'état-major, Saïd Chengriha, adressant des messages forts et à haute symbolique à l'égard de « quiconque oserait s'attaquer à notre armée » sous quelque forme que ce soit, l'expert en questions géopolitiques et des migrations, Hassen Kacimi, atteste que « l'Algérie fait face à des menaces anonymes et hybrides ». Mettant en avant, lors de son passage, hier, à l'émission L'invité de la rédaction de la Radio algérienne, l'expert Hassen Kacimi, les différentes menaces visant les Institutions de la République, mais aussi la résilience prouvée de l'État algérien face aux successives crises déjà surmontées, à la question qui veut nuire à l'Armée nationale ? Kacimi atteste que « l'Algérie fait en effet face à des menaces anonymes et hybrides (...) ». Poursuivant, il dira que « nous avons déjà vécu une série de menaces visant les Institutions et même des personnalités politiques et par là, la stabilité et la sécurité de notre pays », ajoutant que « nous devons expliquer pour mobiliser les citoyens face à une situation de plus en plus crissantes ». Il explique plus loin que « les attaques visent à l'effondrement des institutions à travers des canulars circulant sur les réseaux sociaux et prévoyant le pire pour l'Algérie (...) ». Il n'y a pas que Rachad et le MAK, qui sont deux organisations subversives, qui activent sur le front intérieur (...) Les menaces ont évolué, et nous ne sommes plus dans les menaces conventionnelles impliquant deux États. Elles sont aujourd'hui anonymes, dangereuses et hybrides impliquant parfois des forces organisées qu'on peut appeler des forces étatiques et d'autres subversives non organisées. » Face à cela, l'Armée reste « une institution républicaine dont la mission est la défense du territoire national et son intégrité ainsi que la sécurité de la population algérienne », tout en précisant « nous avons une armée pacifique, non belliqueuse, mais dissuasive. Les années 2020 et 2021 ont permis le parachèvement des institutions de la République, malgré les tentatives des forces occultes qui ont tout fait pour essayer de bloquer ces projets. » Au niveau régional, Kacimi rappelle qu'il ne faut pas oublier que « l'Algérie est entourée d'une ceinture de feu, d'où la nécessité d'être attentif à ce qui est en train de se produire autour de nous. Citant l'exemple de désagrégation de l'URSS, l'expert en géopolitique rappelle la manière dont les États de l'Est se sont effondrés, avant que l'Algérie ne subisse les affres du terrorisme. À la question d'expliquer cette concomitance entre ces menaces et la disparition de certains produits de première nécessité, de même que la flambée de leurs prix au niveau interne, l'analyste avance d'abord qu'au niveau international les prix de produits alimentaires ont déjà connu une augmentation de près de 40% du fait de deux années de pandémie du Coronavirus. Mais, cela n'explique pas tout, puisque cette perturbation du marché fait partie des dites menaces hybrides « menaces hybrides » qui veulent atteindre l'Algérie. Hassan Kacimi explique : « Les produits de première nécessité sont subventionnés par l'État algérien, et quand il y a subvention, des réseaux de contrebande et de spéculation essayent de faire fortune et s'investissent pour faire disparaître ces produits du marché. » Pour Kacimi, « les réseaux de la spéculation sont une menace au même titre que le terrorisme. » Citant les déclarations du président, l'invité de la radio met en exergue que l'Algérie de 2022 n'est pas seulement celle des menaces, « mais aussi des réalisations et de la relève politique » a-t-il tenu à préciser.

R. N.

D'APRÈS L'UGCAA

Il n'en reste que 7000 boulangeries dans le pays

Les boulangeries sont-elles en voie de disparition à cause du prix du pain? D'après Aïssam Bedrissi, responsable à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), qui se réfère aux dernières données du Centre national du registre de commerce (CNRC), sur 21 000 boulangeries que comptait le pays, il n'en reste plus que 7 000, après des annulations de registres de commerce pour faillite. Rien n'indiquerait que ce chiffre va remonter.



En cause, le prix du pain subventionné vendu à 10 DA par 90 % des boulangeries qui ne s'en sortent pas, parce qu'elles ne vendent pas ce pain et pas de pâtisseries. Le tableau dressé par Aïssam Bedrissi serait-il aussi alarmant? D'après des observateurs, le recul du nombre de boulangeries serait dû à leur conversion dans la pâtisserie qui rapporte nettement plus du fait d'un système de prix flexible. Il y a également la transformation en fast-food, la «mal bouffe» rapide, qui garantit également une rapide prospérité, d'après ces mêmes observateurs. Ces commerçants profitent des prix et tarifs

subventionnés par l'État sur les produits et services comme le sucre, huile, farine, lait, électricité, gaz, eau. Quant aux boulangeries qui ne vendent que du pain, certaines ne pratiquent que les prix de 15 DA, «pain amélioré», et plus, pour d'autres variétés de pain. Il est très rare de trouver du pain à 10 DA. Des boulangers ont trouvé le moyen de faire de substantiels profits en établissant un «partenariat» avec l'informel qui permet de transférer vers le trottoir le pain qui est vendu à un prix encore plus élevé, par une personne qui n'a à supporter aucune charge. Résultat: les clients sont surpris de s'entendre répondre dans la boulangerie, «il n'y a plus de pain!», alors qu'il y en a plein, juste à côté, dans la rue, dans des bacs posés à même le sol, au milieu de saletés et balayés par la poussière, en violation des

règles d'hygiène appliquées au commerce du pain. Tant que l'informel est là, il est inutile de parler de normes dans le commerce, surtout en matière d'hygiène et de sécurité. Au début de cette année, c'est par le pain qu'a commencé la tendance aux augmentations surprises des prix des produits de large consommation (légumes, fruits, lait, huile, café, pâtes,...), accélérant ainsi la chute du pouvoir d'achat de la grande majorité des Algériens, due à l'impact sur l'emploi et les revenus, des mesures prises pour prévenir la propagation de la Covid-19. Cette situation a justifié d'aller plus vite dans la promulgation et l'entrée en vigueur de la loi visant à sanctionner les spéculateurs. Le caractère ultrasensible du commerce du pain et la symbolique de son prix, sont parfaitement compris par les acteurs concernés principale-

ment au sein du ministère du Commerce et parmi les représentants des boulangers. Ils multiplient les réunions de concertations pour empêcher les boulangers de continuer à vendre le pain subventionné à 15 DA, après avoir commencé à le faire illégalement.

En contrepartie, les pouvoirs publics s'engagent à satisfaire progressivement toutes les revendications exprimées par les boulangers. Lundi dernier, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a affirmé la volonté des pouvoirs publics de prendre en charge toutes les préoccupations des boulangers, soulignant le rôle du dialogue continu avec tous les partenaires dans ce sens. Les différents Départements ministériels concernés par le dossier (Commerce, Intérieur, Finances, Travail, Industrie, Agriculture, Environnement) ont participé à une réunion de coordination présidée par le ministre du Commerce, en présence de représentants de l'UGCAA et de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA). La participation "active" de tous les départements ministériels à ces rencontres est perçue comme le reflet de la volonté des pouvoirs publics de prendre en charge toutes les préoccupations soulevées par les représentants des boulangers.

M'hamed Rebah

RÉUNION DU GOUVERNEMENT Les secteurs de la Culture, de la Santé et de la Pêche examinés

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmène Benabderrahmane, a présidé, par visioconférence, une réunion du Gouvernement consacrée aux secteurs de la Culture et des Arts, de la Santé, de la Pêche et des Productions halieutiques, selon un communiqué des services du Premier ministre. Lors de cette réunion hebdomadaire, le Gouvernement a ainsi examiné un projet de Décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de promoteur de spectacles culturels et artistiques. Ce projet de texte prévoit d'abroger les dispositions prévues par le Décret exécutif n° 06-218 du 18 Juin 2006 fixant les conditions et modalités d'exercice de l'activité de promoteur de spectacles culturels et ce, afin d'assurer la conformité avec le Décret exécutif n° 13-140 du 10 avril 2013 fixant les conditions d'exercice des activités commerciales non sédentaires. A ce titre, ce projet de texte vise, notamment, la simplification des procédures administratives, l'introduction de méthodes de contrôle du respect de la réglementation et de la législation en vigueur par le promoteur de spectacles et l'augmentation de la durée d'exploitation de la licence de promoteur de spectacles qui passe de 3 ans à 5 ans.

Dans le domaine de la Santé, il a été examiné un projet de Décret exécutif fixant l'organisation et le fonctionnement de la Commission de santé mentale de la wilaya qui intervient en application des dispositions de l'article 133 de la Loi n° 18-11 du 02 Juillet 2018 relative à la santé. Cette Commission est chargée d'examiner et de se prononcer sur toute requête émanant du Wali territorialement compétent, du médecin psychiatre de l'établissement psychiatrique, du malade ou de son représentant légal, concernant l'hospitalisation, le maintien ou la sortie du malade atteint de troubles mentaux. Aussi, ce texte, qui consacre la décentralisation et la simplification des procédures, prévoit que la commission soit présidée par un magistrat de la Cour et composée d'un représentant du Wali, de deux médecins spécialistes en psychiatrie et d'un représentant d'une association de malades.

Dans le domaine de la Pêche et des Productions halieutiques, une communication a été présentée sur l'extension de la construction navale sur le littoral et les résultats des travaux du Comité interministériel mis en place suite aux instructions de Monsieur le Président de la République données lors du Conseil des ministres du 21 novembre 2021 afin de prendre en charge les demandes de foncier déposées par les sociétés de construction et de réparation navales. Dans ce cadre, il a été recensé, à ce jour, 37 demandes de foncier introduites au niveau central et local, dont 15 ont déjà reçu l'accord pour l'affectation du foncier sollicité, sachant que 12 conventions ont été conclues entre l'Entreprise de gestion des ports de pêche et les opérateurs concernés, pour la construction des navires de pêche de plus de 35 mètres. Aussi, 11 demandes ont obtenu des accords de principe pour l'affectation d'assiettes au niveau des zones d'activités situées à proximité du littoral et 11 autres demandes qui seront prises en charge dès la finalisation de l'opération d'identification du foncier à affecter.

R. N.

L'ALLOCATION CHÔMAGE FIXÉE À 13 000 DA

Voici les conditions d'octroi

La loi de Finance 2022, dans son article 189, prévoit l'institution d'une allocation chômage au profit des chômeurs demandeurs d'emploi pour les inscrits auprès des services de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM). Le sénateur Abdelwahab Benzaim a révélé, sur sa page Facebook, que le montant de l'allocation est fixée à 13 000 DA pour l'ensemble des chômeurs à travers le pays, répondant, selon lui, à 13 conditions retenues, dont être âgé de 19 à 40 ans.

Le sénateur Benzaim qui n'a pas manqué d'avertir sur les fausses déclarations des demandeurs de l'allocation chômage qui est fixé à 13 000 DA sur l'ensemble du pays, indiquant que « tout bénéficiaire qui fait de fausses déclarations sera contraint de rembourser les montants de l'allocation obtenus de manière frauduleuse ». Il a indiqué par ailleurs, que le décret exécutif portant sur les conditions d'octroi de l'allocation chômage ainsi que les catégories bénéficiaires « sera présenté incessamment au Premier ministre pour une révision définitive et approbation », indique le sénateur Abdelwahab Benzaim. Concernant les conditions pour prétendre à l'obtention de l'allocation chômage, pour laquelle, a indiqué le sénateur « une somme de 152 milliards de dinars a été dégagée dans la LF2022, sur instruction du président de la République ». Le sénateur a indiqué qu'il est question de 13 conditions pour pouvoir bénéficier de l'allocation chômage. Être inscrit à l'Anem, seront concernés ceux âgés de 19

à 40 ans, à accepter l'offre d'emploi que lui propose l'Anem et en cas de refus à deux reprises, il sera rayé de la liste des bénéficiaires, accepter les stages de formation pour l'amélioration de ses compétences. Aussi dès l'obtention d'un poste d'emploi dans le secteur privé ou public, il sera procédé à la cessation de versement de l'allocation chômage, le bénéficiaire recevra son allocation durant six mois, renouvelable une seule fois pour une autre période de six mois. Il est à rappeler que le président de la République, Abdel-

madjid Tebboune, avait donné, septembre dernier, lors du Conseil des ministres, des instructions pour la mise en place d'un système efficace de contrôle du fichier national des chômeurs afin d'assurer une distribution transparente et correcte de ladite allocation. Le président Tebboune avait également exhorté à « définir les mécanismes juridiques de sanction pour toute fraude pour bénéficier de cette subvention, y compris la poursuite pénale ».

K. B.

LEVÉE DES OBSTACLES SUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENT

La CAPC salue un message fort en direction de l'entreprise

La Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) a salué, dans un communiqué, le bilan du médiateur de la République relatif à la levée des obstacles sur 679 projets d'investissements, « un message fort en direction de l'entreprise économique et aux chefs d'entreprises ». La CAPC « exprime son entière satisfaction » suite au bilan, présenté dimanche devant le Conseil des ministres, par le médiateur de la République, Brahim Merad. Affirmant que « ces résultats expriment, sans aucun doute, la volonté du président de la République à mettre fin à toutes les contraintes administratives infondées qui bloquent des projets producteurs de richesses et d'emploi ». La Confédération algérienne du patronat citoyen « est convaincue que les résultats réalisés par le médiateur de la République est un message fort en direction de l'entreprise économique et aux chefs d'entreprises pour conjuguer tous les efforts des acteurs économiques afin de relever le défi de bâtir une économie forte et prospère en encourageant les entreprises productrices de richesses et d'emplois », souligne-t-on dans le communiqué. La CAPC, qui renouvelle « son entière soutien et adhésion au projet de la relance économique », a rappelé qu'« elle travaille en étroite collaboration avec le médiateur de la République au niveau central mais également local, pour recenser et soumettre les dossiers de projets d'investissement bloqués ».

Sarah O.

1359 NOUVEAUX CAS EN 24 HEURES

Faut-il durcir les mesures ?

Après avoir enregistré un rebond situé entre 600 et 800 cas de contaminations quotidiennes ces derniers jours, le ministère de la Santé a communiqué hier un chiffre effarant du nombre des contaminations à la Covid-19.

Le bilan est passé à 1359 nouveaux cas en 24 heures. Ce qui est inquiétant avec ce nombre des cas qui dépasse la barre symbolique de 1000 et qui a presque doublé sachant que mardi dernier 810 cas ont été recensés. La question qui taraude l'esprit à présent est celle de savoir s'il faut en pareille courbe ascendante de la Covid-19 durcir les mesures sanitaires.

Tout récemment, le gouvernement a mis en garde contre le non-respect des mesures sanitaires comme décidé dans les lieux et les grandes surfaces publics et autres rassemblements qui drainent la foule, dès lors qu'il était question d'exiger le pass-vaccinal à tout accès. Toutefois, au nom suivi de ces mesures sur le terrain et devant le relâchement quasi total des gestes barrières de la part des citoyens a fait que la lutte contre la pro-



Ph: DR

pagation du virus a baissé de régime. C'est d'autant plus encore que l'opération de vaccination ne mobilise pas selon les objectifs arrêtés par les pouvoirs publics. Faut-il encore dès lors aller vers une vaccination ciblée comme l'a suggéré récemment le docteur Lyes Merabet ? Ou bien faut-il encore imposer de façon rigoureuse le suivi des mesures comme c'est le cas pour le pass-vaccinal qui, à défaut, semble être royalement ignoré

sur le terrain ?

En tout état de cause, ce rebond inquiétant du nombre des contaminations quotidiennes, quoiqu'il ne soit pas une surprise avec l'arrivée du variant Omicron-à fort niveau de contagiosité-sachant que les professionnels de la santé ont en déjà mis en garde, doit interpellé tout le monde au risque de compliquer davantage la situation épidémique.

F. G.

UN SPÉCIALISTE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ALERTE

« Le pic du variant Omicron sera très fort »

À la vue de la propagation rapide du variant Omicron en Algérie à l'origine d'une hausse significative des contaminations en quelques jours seulement, et face à la réticence de la population à la vaccination, le spécialiste de la Santé publique, Dr Ahmed Kouache a mis en garde contre la dégradation de la situation sanitaire dans

pas très longtemps.

Intervenant dans le plateau de la Télévision nationale, le spécialiste a prédit un fort pic de contamination au variant Omicron, qui devra être atteint incessamment, compte tenu de la vitesse avec laquelle ce dernier se propage à savoir 260 fois plus que les autres variants, mais aussi de la faible affluence

vers la vaccination. De ce qui est, d'autre part, des premiers symptômes les plus importants de ce nouveau variant, le Dr Kouache cite essentiellement les maux de gorge. « L'Omicron on l'entend avant qu'on le ressent », dira-il à ce propos.

Il expliquera dans le même contexte que ce variant provoque une modification de

l'intonation de la voix de la personne touchée relevant que la phase de son incubation est de 3 jours. Par ailleurs, le même spécialiste a rappelé de la nécessité du port du masque pour éviter notamment d'être contaminé par des gens qui sont porteurs du virus mais qui sont asymptomatiques.

Ania Nch

ŒUVRES SOCIALES DE L'ÉDUCATION

50% de réduction sur les prix des tests PCR pour le personnel

Face à la flambée des contaminations au Covid-19, qu'enregistre l'Algérie depuis plusieurs jours, la commission nationale des œuvres sociales de l'Éducation nationale a fait savoir que des réductions de 50% sur les prix des différents moyens de dépistage du virus dont les tests PCR, ont été décidées à la faveur du personnel du secteur et leurs proches. Selon le président de cette commission, Abdelkader Hamadouche, cette mesure a été prise avec les laboratoires conventionnés avec les œuvres sociales suite à la constatation d'une hausse inquiétante des contaminations au Covid-19 surtout dans les établissements scolaires dont notamment ceux du cycle primaire. D'après le même responsable, cette initiative s'inscrit dans le cadre de la prise en charge sanitaire du personnel de l'éducation, en leur apportant assistance jusqu'à ce que la crise sanitaire soit surmontée avec un minimum de pertes.

Ania Nch.

NON-APPLICATION DU PROTOCOLE SANITAIRE DANS LES ÉCOLES Coup de gueule des parents d'élèves

Le président de l'Organisation nationale des parents d'élèves, Ali Benzina, n'est pas allé hier avec le dos de la cuillère pour tirer à boulets rouges sur les responsables des établissements scolaires qui d'après lui « se sont révoltés contre le protocole sanitaire contre la Covid-19 » et ont enfreint toutes les mesures recommandées par les autorités sanitaires. Benzina considère que la situation qui prévaut en ce moment dans les écoles est à l'origine du laisser-aller et de l'aban-

don total du protocole sanitaire contre la Covid-19 par le personnel éducatif chargé de son application et de son suivi. Selon lui, la loi aurait due être appliquée sur l'ensemble du personnel du secteur dont les élèves ayant atteint l'âge légal de la vaccination, et de traiter le dossier plus fermement. D'autre part, le représentant des parents d'élèves a estimé qu'il est très difficile de contrôler la situation de 10 millions d'élèves à l'échelle nationale ce qui a rendu impossible l'élaboration d'une fiche

d'évaluation immédiate de la situation épidémiologique dans les écoles, notamment avec l'arrivée du nouveau variant Omicron classé très contagieux. D'autre part, Benzina a exprimé la grande inquiétude des parents qui redoutent les répercussions de cette situation sur la scolarité de leurs enfants touchés par la Covid-19, puisque cela les oblige à rester en quarantaine plusieurs jours et à ne pas assister à plusieurs séances de cours.

Ania Nch

PROPAGATION DU COVID DANS LES ÉCOLES

Deux lycées fermés à Tizi-Ouzou

La direction de l'éducation de la wilaya de Tizi-Ouzou a fait savoir que deux établissements scolaires du palier secondaire ont été fermés pour une période de 10 jours et ce en raison d'une forte propagation du coronavirus au milieu des élèves et des enseignants. Dans un communiqué rendu public, la direction a précisé qu'il s'agit du lycée Hamel Laamara fermé depuis le 9 janvier, et du lycée Ait Ahmed Mohand Oulhocine fermé le 13 de ce même mois.

Ania Nch

AFFAIRE DU GROUPE « AMENHYD »

Sellal, Necib et Chelghoum lourdement condamnés

L'ancien Premier ministre Abdelmalek Sellal et l'ancien ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, ont été condamnés, hier, par le tribunal de Sidi M'hamed, respectivement à des peines de 5 ans et de 4 ans de prison ferme dans l'affaire de corruption concernant le groupe « Amenhyd ». Dans la même affaire, le président-directeur général de ce groupe de construction, Djamel Eddine Chelghoum, a été condamné à une peine de 8 ans de prison ferme. D'autres membres de la famille Chelghoum, Abdelaziz et Abdelkader, ont écopé respectivement de 6 ans et 4 ans de prison ferme. Les peines ont été assorties d'une amende d'un million de DA pour chacun des accusés.

LE PROCÈS DE L'AFFAIRE « BENAMOR » REPORTÉ À MERCREDI PROCHAIN

Le Pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed à Alger a décidé, hier, de reporter au 26 janvier le procès des accusés dans l'affaire du groupe agroalimentaire "Benamor", et ce, à la demande des accusés en raison de la grève des avocats. Ce procès avait déjà fait l'objet d'un report à la demande du collectif de défense. Sont poursuivis dans cette affaire les propriétaires du groupe ainsi qu'une vingtaine d'accusés, dont les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, pour dilapidation de deniers publics, blanchiment d'argent, obtention d'indus privilèges et exploitation illégale de terres agricoles. Le Pôle pénal a également décidé de reporter au 26 janvier le procès de l'ancien wali de Médéa, Mustapha Layadi, poursuivi dans une autre affaire pour octroi de biens fonciers de manière illégale.

R. N.

À CAUSE DE LA GRÈVE DES AVOCATS

Le procès en appel de Hamel reporté au 9 février

La Chambre pénale près la Cour de justice de Boumerdès a reporté, hier, au 9 février prochain, le procès en appel de l'ancien directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, de son fils et d'anciens walis et ex-cadres de la wilaya de Tipasa, poursuivis pour "détournement de foncier agricole" et "trafic d'influence". Le report du procès dans cette affaire, rouverte après un pourvoi en cassation interjeté auprès de la Cour suprême, intervient à la demande des accusés, qui ont avancé l'absence du collectif de défense, en grève depuis dimanche dernier. Ce procès en appel a connu plusieurs reports. Il a été inscrit au rôle une première fois le 22 septembre dernier, avant d'être reporté successivement au 27 octobre dernier, puis au 24 novembre, au 15 décembre et au 19 janvier (aujourd'hui), pour être de nouveau reporté pour le 9 février prochain. Le tribunal de première instance de Boumerdès avait rendu le 4 juin 2020 son verdict dans cette affaire, en condamnant l'ancien DGSN, Abdelghani Hamel et l'ancien wali de Tipasa Moussa Ghelal à douze ans de prison ferme.

... ET CELUI DE HOUDA FERAOUN RENVOYÉ AU 2 FÉVRIER

La Cour d'Alger a décidé, hier, de reporter le procès en appel de l'ancienne ministre, Imane Houda Feraoun, au 2 février prochain. Le report intervient à la demande de Houda Feraoun, en raison de la grève ouverte observée par l'Union nationale des Ordres des avocats (UNOA). L'ancienne ministre Feraoun et plusieurs cadres sont poursuivis pour dilapidation de deniers publics, octroi d'indus privilèges et abus de fonction. Le tribunal de Sidi M'hamed avait condamné l'ancienne ministre de la Poste et des Télécommunications à 3 ans de prison ferme assortie d'une amende de 500.000 Da.

R. N.

JUSTICE

La première session judiciaire mobile se tiendra mars prochain

Le directeur des Affaires civiles et du Sceau de l'État au ministère de la Justice, Hamid Bouhadi, a annoncé que les cours de justice et des tribunaux mobiles de proximités débiteront leurs travaux au mois de mars prochain.



Ph: DR

Précisant, dans ce sillage lors de son passage à l'émission de Chourouk News, que les conseils judiciaires mobiles incluent toutes les autorités judiciaires et que la première session judiciaire mobile se tiendra au cours du mois de mars. Le même intervenant a ajouté que ces conseils permettront aux justiciables d'ester en justice dans toutes les affaires, qu'elles soient civiles ou pénales, et réduiront la charge matérielle, la distance géographique et permettront aux citoyens d'accéder à la justice de la même

manière. Il a ajouté que ces tribunaux mobiles contribueront à créer des emplois, notamment dans le sud algérien.

Rappelant, dans ce cadre, que le ministre de la Justice, garde des Sceaux Abderrachid Tabi, a déclaré lors d'une réponse à une question orale à l'Assemblée populaire nationale, la semaine passée, que le gouvernement étudiait la possibilité d'établir des tribunaux mobiles, en particulier dans les wilayas du Sud et dans les zones éloignées. Également il a estimé que la caractéristique des tri-

bunaux mobiles et des conseils judiciaires est applicable aux Émirats arabes unis, en particulier à Abou Dhabi, en déclarant : « Ce n'est pas loin de chez nous, et cette solution peut être utilisée ». Et de promettre l'ouverture « d'annexes dans ces régions enclavées dès l'adoption de la loi relative à l'organisation judiciaire qui sera présentée au Parlement prochainement.

Les décrets exécutifs de cette loi devront permettre de réaliser de nouvelles structures. « Si cela s'avère impossible pour plusieurs rai-

sons, notamment les affectations financières, l'équipement, les magistrats et les fonctionnaires, nous devons recourir à la justice de proximité comme alternative, où une équipe composée de magistrats spécialisés dans les affaires civiles et d'un procureur de la République spécialisé dans les affaires pénales se déplaceront dans ces régions pour statuer sur les affaires portées de manière périodique selon le besoin en mettant en place des sièges pour la tenue d'audiences », a-t-il expliqué.

Sarah Oub.

HUIT PARMIS SES VICTIMES ONT DÉPOSÉ PLAINTE CONTRE LUI

Un « Tiktokeurs » arrêté à Sétif

Le propriétaire d'un compte sur le réseau social "Tik Tok a été interpellé par les services de la sûreté de wilaya de Sétif pour calomnie à l'encontre de nombreuses personnes, selon la sûreté de la wilaya citée par l'APS. Le chargé de communication et des relations publiques, le commissaire Abdoulouahab Aïssani, a souligné que le concerné a publié des photos et des

vidéos de nombreuses personnes alors qu'elles se trouvaient dans le parc d'attraction de la ville de Sétif sans leur consentement et sans demander leur permission. L'opération a été menée après la détection d'un compte suspect sur le réseau social "Tik Tok", dont le propriétaire publie des photos et des vidéos

de visiteurs au parc d'attraction, situé au centre-ville de Sétif, ce qui a provoqué un profond mécontentement parmi la population locale, a expliqué la même source. Après le dépôt de huit plaintes par des victimes, les investigations se sont soldées par l'identification du suspect, localisé dans la commune de Beïda Bordj (Sud Sétif) ainsi que le moyen utilisé pour ses méfaits, et ce grâce à des techniques modernes de haute précision, appuyées par les compétences des membres des services concernés. La récupération du téléphone portable du mis en cause et sa fouille, sur autorisation du procureur de la République près le tribunal de Sétif, a permis de découvrir plus de 2 700 photos de personnes prises

dans le parc d'attraction, a-t-on encore détaillé, relevant qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de cette affaire. Après le parachèvement des procédures en vigueur, la police judiciaire a constitué un dossier pénal à l'encontre du suspect pour "violation de la vie privée des personnes en rendant publiques des photos sans leur permission ou leur consentement et en publiant sur le réseau social "Tik Tok" de fausses et malveillantes informations susceptibles de porter atteinte à l'ordre public", a-t-on détaillé. Le mis en cause a été déferé devant le procureur de la République près le tribunal de Sétif, a conclu la même source.

R. S.

L'APN EN SÉANCE PLÉNIÈRE AUJOURD'HUI

Six ministres pour répondre à 19 questions

L'Assemblée populaire nationale (APN) tient aujourd'hui, une séance plénière consacrée à 19 questions orales concernant six secteurs, a indiqué hier un communiqué de l'assemblée. Il sera question lors de cette séance, de trois questions adressées au ministre de l'Énergie et des Mines, quatre au ministre de l'Éducation nationale, deux à la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la

femme, trois au ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, quatre au ministre des Travaux publics et trois au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale», précise la même source. L'APN avait décidé, pour rappel, de reporter, à compter de mardi dernier et jusqu'à nouvel ordre, toutes les activités parlementaires à l'exception des plénières préalablement programmées, compte tenu du rebond des contaminations

à la Covid-19. "Compte tenu du rebond des contaminations au coronavirus enregistrées ces derniers jours, et dans le cadre de la prise de mesures préventives pour endiguer la propagation du virus, il a été décidé de reporter, à compter du 18 janvier 2022, l'ensemble des activités parlementaires au sein du siège de l'Assemblée jusqu'à nouvel ordre", ajoute-t-on de même source. La décision du report des activités exclut "les plénières préalable-

ment programmées relatives à l'examen du projet de loi définissant l'organisation, la composition, le fonctionnement et les missions de l'Académie algérienne des sciences et technologies (AAST), et du projet de loi modifiant la loi n 20-01 du 30 mars 2020 fixant les missions, la composition et l'organisation du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST)".

R. N.

PRODUCTION AGRICOLE NATIONALE La valeur passe à près de 25,6 milliards de dollars

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a révélé que la valeur de la production agricole en Algérie s'est élevée à près de 3 491 milliards de DA en 2021, soit près de 25,6 milliards de dollars. Indiquant que ces résultats avaient été réalisés en dépit du recul enregistré dans plusieurs filières dont celles des céréales et des légumineuses qui enregistrent une baisse dans la production depuis 2018 en raison du faible niveau des précipitations notamment dans le centre et l'ouest du pays. Notant un recul dans la production et donc dans les quantités répondant à la demande et à cela s'est ajoutée la spéculation faisant flamber le prix de la pomme de terre sur le marché, en cette même période, et aussi l'an passé. La production des tomates industrielles a cependant augmenté de 27 % durant la saison 2020/2021 par rapport à 2019/2020, ainsi que les dattes de 3,9 % pendant la même période, précise Henni. La production des viandes rouges a connu une hausse de 5 %, alors que celle des viandes blanches a baissé de 27 % en raison de la hausse de la valeur des intrants de l'aviculture au niveau du marché mondial et la propagation de certaines maladies touchant cette filière, a fait observer le ministre qui a relevé également une stabilité dans la production de lait frais.

Sarah O.

TRANSPORT AÉRIEN TAL mise sur plus d'un million de voyageurs d'ici 2026

Le directeur général par intérim de la compagnie aérienne nationale Tassili Airlines, Abdessamed Ourihane a annoncé, que TAL aspirait à augmenter son chiffre d'affaires annuel à 13,8 milliards de dinars et à transporter plus d'un million de voyageurs à l'horizon 2026. Évoquant les objectifs et perspectives de la compagnie, le DG par intérim de Tassili Airlines a affirmé devant les membres de l'APN que sa compagnie « aspire à s'approprier le marché du transport pétrolier actuel et futur » et œuvre « à développer l'activité de fret et à promouvoir le secteur de l'énergie à court et long termes ». La compagnie veille à préserver sa place de leader dans le transport aérien pétrolier, à travers « la fidélisation de nos clients des compagnies pétrolières », a-t-il soutenu. Il a également passé en revue les problèmes et difficultés rencontrés par sa compagnie, rappelant que le déficit enregistré en 2020 dans l'activité de transport régulier était de 373 millions de dinars, contre un déficit cumulé de 3,024 milliards de dinars non couvert par l'indemnisation financière de l'État, induit par la pandémie (Covid-19). Après l'exposé, il a exhorté les membres de la commission des transports et des télécommunications à intensifier les vols, notamment entre les régions sud dans la perspective de relancer le transport sud-sud.

S. O.

PARTI DES TRAVAILLEURS

Le bureau national se réunira demain

Le bureau politique du Parti des travailleurs (PT) se réunira en session ordinaire vendredi 21 janvier au siège national du parti à El Harrach, Alger. Cependant et pour des raisons sanitaires liées à la pandémie de la COVID 19, les représentants de la presse, les militants et les adhérents ainsi que tous les citoyens sont invités à suivre le discours de la SG Louisa Hanoune en live sur la page Facebook du parti à partir de 10h30.

S. O.

CAN-2022/ALGÉRIE-CÔTE D'IVOIRE (17H00)

À quitte ou double

La sélection algérienne sera dos au mur en fin de cet après midi (17h00) quand elle donnera la réplique à son homologue ivoirienne dans le cadre de la troisième et dernière journée du premier tour de la Coupe d'Afrique des nations au Cameroun.

Battue à la surprise générale par la Guinée équatoriale dimanche passé, l'équipe nationale a compromis ses chances de qualification mais elle ne les a pas brûlées. Elle reste encore en vie mais à la seule condition de battre la Côte d'Ivoire, une mission ô combien difficile pour les Verts, mais pas impossible.

Il faut dire que, selon les observateurs eux-mêmes, la bande à Djamel Belmadi n'a pas été aussi mauvaise comme tentent de le faire croire certains. Selon ces mêmes avis, il n'y avait ni faillite tactique ni baisse de régime des joueurs. L'entraîneur a bien étudié son plan de jeu, il l'a mis en place, apporté les correctifs nécessaires en seconde période mais ça n'a pas marché, faute de réalisme notamment.

Cette dernière chance reste pour les Fenecs afin de passer au second tour, il faudra donc la saisir. Lors des



Phs : DR

deux premiers matches, l'équipe nationale a joué face à des équipes qui ont refusé le jeu, qui se sont cantonnées derrière et qui ont attendu le moment pour jubiler. Face à la Côte d'Ivoire, ce sera une autre paire de manche, puisque cette formation, pour se qualifier, se doit d'ouvrir le jeu et d'attaquer, ce qui créera des espaces à Mahrez et consorts qui n'auront plus alors qu'à en profiter.

Dans ces retrouvailles

contre les Eléphants, c'est la survie de l'équipe nationale dans cette compétition qui sera en jeu.

Il faudrait savoir gérer ce match, réapprendre à gagner et se montrer plus adroits en attaque et plus solides en défense.

Les Algériens ont affirmé, à l'issue de leur défaite, qui a mis un terme à 35 matchs d'invincibilité, qu'ils vont se battre jusqu'au bout. Ils nous doivent ça et nous sommes

conscients qu'ils ont les moyens de renverser la vapeur et de se retrouver au second tour.

Hakim S.

Le Sud-africain de Freitas Gomes au sifflet

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné mardi l'arbitre sud-africain Victor Miguel de Freitas Gomes pour diriger le match Côte d'Ivoire - Algérie, jeudi au stade de Japoma à Douala (17h00), dans le cadre de la 3e journée de la Coupe d'Afrique des nations au Cameroun. Des sources internes à la CAF ont annoncé un peu plus tôt dans la journée la désignation du Gambien Bakary Papa Gassama. Finalement, l'instance continentale a annoncé officiellement tard dans la soirée la désignation du referee sud-africain. Victor Miguel de Freitas Gomes (39 ans), international depuis 2011, sera assisté de son compatriote Thuso Granville, et Souru Phatsoane du Lesotho, alors que le quatrième arbitre est le Burundais Pacifique Ndabihawenimana.

Il s'agit du deuxième match pour cet arbitre durant cette CAN-2021, après avoir dirigé Nigeria - Soudan (3-1), disputé samedi au stade Omnisports Roundé Adjia à Garoua, pour le compte du groupe D.

ILS ONT DÉJÀ DÉPASSÉ LE "CHOC" DE DIMANCHE PASSÉ

Belmadi et ses joueurs y croient

Il est vrai que la mission de la sélection nationale sera compliquée aujourd'hui contre la Côte d'Ivoire dans un match qui déterminera son avenir dans l'actuelle CAN camerounaise, mais les Verts savent qu'ils n'ont pas d'autre choix que de s'imposer lors de cette dernière sortie de la phase de poules. Pour le coach Belmadi et ses joueurs, la Côte d'Ivoire ne leur fait pas peur. «Nous devons y croire. La Côte d'Ivoire est une grosse équipe, mais elle ne sera pas insurmontable. Nous allons nous préparer et nous remettre vite au travail. J'ai dit aux joueurs que j'allais m'occuper du reste. Ils doivent juste se concentrer sur le football. La Côte d'Ivoire est une bonne équipe avec de grosses individualités. Nous avons pris un point en deux matches, personne ne s'attendait à cela. Je peux vous assurer une chose, nous n'accepterons pas l'élimination sans tout donner. Tant que je ne suis pas mort, je vais y croire. Je leur ai rappelé 2018. Ils étaient tous là. Qu'est-ce qui était plus difficile ? Se relever à ce moment-là



ou maintenant après trois ans de travail ?», tels sont les mots forts du coach des Verts qu'il ne cesse de répéter à ses troupes, histoire de les galvaniser avant le fatidique rendez-vous de cette fin d'après midi. Mais Belmadi est conscient également de la nécessité d'opérer des changements au sein de son onze de départ. Déjà, le milieu de terrain, qui n'a pas été bon lors des deux premiers matches, verra le retour de Zerrouki, un retour qui devrait être très bénéfique pour notre sélection au vu du poids de ce joueur dans l'entre-jeu algérien. Titulaire

face au Ghana en amical, disputé à Doha, Zerrouki a énormément manqué aux Verts durant cette CAN. En revanche, l'attaquant Adam Ounas, également absent depuis le début de la compétition, est toujours dans une course contre la montre pour retrouver sa forme, alors que le défenseur central, Djamel Benlamri, est parti pour manquer à cette rencontre. Mais le retour à l'entraînement de Bedrane, qui s'est remis de sa blessure contractée lors du premier match contre la Sierra Leone, rassure le driver national.

H. S.

S
T
R
O
P
S

CAN-2021

DJAMEL BELMADI :

«Nous sommes déterminés et motivés»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi, a déclaré mercredi que les "Verts" étaient "déterminés et motivés", pour tenter de battre la Côte d'Ivoire, jeudi au stade de Japoma à Douala (17h00), et arracher leur qualification aux 1/8es de finale de la 33e Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février). "Nous sommes conscients que tout le monde s'attend à une bonne réaction de notre part.

C'est à nous de nous racheter, et prouver nos qualités sur le terrain. On n'est pas loin d'atteindre notre objectif, il nous suffit juste d'être plus tueurs devant les buts. Nous sommes déterminés et motivés. J'ai confiance en mes joueurs. Peu importe l'adversaire, le plus important est de gagner", a indiqué Belmadi, lors d'une conférence de presse d'avant-match, tenue au stade de Japoma. Avec un seul point au compteur, au terme des deux premières journées (Gr.E), les Verts n'auront plus droit à l'erreur, s'ils ne veulent pas quitter la compétition précocement, et de là échouer à poursuivre la défense de leur titre décroché en 2019 en terre égyptienne. "Ca aurait pu être une finale du tournoi, un peu comme l'avait été notre match en 2019 face au Sénégal. Deux grandes nations qui s'affrontent. En espérant que ça sera un beau match", a-t-il ajouté. Interrogé sur le début laborieux des champions d'Afrique dans cette 33e édition, Belmadi a de nouveau déploré le manque d'efficacité en attaque. "Sur les deux rencontres, l'Algérie n'était pas méconnaissable. C'était une équipe nationale inefficace, qui a joué de malchance, on n'a pas pu concrétiser les occasions qu'on a pu avoir. Lors du dernier match face à la Guinée



équatoriale, on misait tout sur la victoire, c'est anecdotique, on a pris un but, presque gag". Et d'enchaîner : "J'ai 100% confiance en mes joueurs, c'est évident. On peut parler jour et nuit mais le plus important se passe sur le terrain. On doit battre n'importe quelle équipe qui arrive. J'espère qu'on le montrera demain InchAllah". Belmadi a parlé d'une "situation d'urgence", pour essayer de renverser la tendance jeudi, et arracher la qualification pour le prochain tour de la compétition. "Nous devons gagner, si on veut continuer à exister. Pour le faire, contre une grosse équipe ivoirienne, il doit y avoir une stratégie, un plan de bataille, selon les qualités collectives et individuelles de l'adversaire. Sur l'aspect psychologique, il y a une situation d'urgence, car si tu ne gagnes pas, tu es éliminé. Il y a des calculs, une pression, mais ça doit être positif, c'est un challenge. Nous avons toujours répondu présent, ce n'est pas nouveau. A nous de prouver qu'on a des qualités psychologiques et morales".

"J'AI TOUJOURS ÉTÉ DANS LE DUR"

Dos au mur, l'équipe nationale est appelée plus que jamais à puiser dans ses ressources pour s'extirper de cette mauvaise posture, et poursuivre son aventure dans la quête de la défense de son titre. En dépit de cette situation complexe, Belmadi reste serein, rejetant l'idée d'être face au plus difficile rendez-vous depuis son arrivée sur le banc en août 2018. "Ca fait déjà trois ans que c'est difficile. Faire une finale

RIYAD MAHREZ

«Je n'ai pas envie de perdre et rentrer chez moi»

Le capitaine de l'équipe nationale de football, Riyad Mahrez, s'est montré rassurant et serein, à la veille du match décisif face à la Côte d'Ivoire, jeudi au stade de Japoma à Douala (17h00), comptant pour la 3e journée (Gr.E) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février). "Nous sommes prêts et motivés. Toute la nation est derrière nous. Tous les feux sont au vert pour réussir et on mérite de se qualifier au prochain tour, mais on doit le montrer sur le terrain. Je n'ai pas envie de perdre et rentrer chez moi. Je crois en la qualification. Je ne peux pas vous dire qu'on va gagner mais je vous garantis qu'on va tout faire pour. Je suis confiant et j'espère rester ici plus longtemps", a indiqué Mahrez, lors de la conférence de presse d'avant-match tenue au stade de Japoma. L'équipe nationale, tenante du titre, a complètement raté ses débuts dans cette 33e édition, en se faisant d'abord accrocher d'entrée par la Sierra-Leone (0-0), avant de concéder une surprenante défaite devant la Guinée équatoriale (0-1).



Avec un seul point au compteur, les "Verts" devront impérativement battre les Ivoiriens pour espérer valider leur ticket pour les 1/8es de finale. "La pression? Nous vivons avec, on l'a toujours. Mais il s'agit d'un peu plus de pression au vu de notre situation compliquée au sein du groupe. On doit savoir la gérer. Depuis 2016 ou 2017, j'ai toujours eu plus de responsabilité avec tout ce que je fais avec mon club. Nous avons montré auparavant, qu'on

savait jouer avec la pression, on sait rebondir dans les moments difficiles. Le match s'annonce ouvert. Les quatre équipes aspirent à se qualifier", a-t-il ajouté. Incapable de marquer le moindre but lors des deux premiers matchs du tournoi, l'équipe nationale a montré ses limites sur le plan offensif. Interrogé sur ce manque d'efficacité, Mahrez a relevé la nécessité d'être plus lucides, en vue du rendez-vous capital face au leader du groupe. "

Je ne peux pas l'expliquer. Sur tous nos matchs avec Belmadi, on n'a pas réussi à marquer sur les deux derniers matchs uniquement. On doit plus travailler et frapper souvent au but. Nous devons rester optimistes, et croire en nous, pour essayer de renverser la tendance". En tant que capitaine, Mahrez a voulu prendre ses responsabilités, et évoquer le message qu'il compte adresser à ses coéquipiers. "Le message est simple: on doit gagner. On a manqué d'efficacité, et on doit être plus spontané dans le dernier geste.

Quand on est dos au mur, on ne doit pas trop parler, tout le monde sait ce qu'il a à faire". Enfin, Mahrez s'apprête à retrouver la Côte d'Ivoire, deux ans et demi après la confrontation en quart de finale de la CAN-2019 au stade de Suez en Egypte. "En 2019, c'était déjà un 1/4 de finale, on devait tous les deux gagner pour passer. Là c'est différent, ils sont pratiquement déjà qualifiés. Ce sera un match ouvert et différent avec d'autres calculs. Les deux équipes voudront gagner", a-t-il conclu.

LIGUE 1 (14e JOURNÉE)

Favorable pour le groupe de tête

Le CR Belouizdad et ses poursuivants directs, le MC Alger, le CS Constantine et l'ES Sétif, partiront à priori favoris lors de la 14e journée du Championnat de Ligue 1 de football, prévue dans sa totalité vendredi. Le champion en titre et également leader, le CRB (1er - 27 pts), devrait logiquement l'emporter, histoire d'effacer sa déconvenue subie lors de la 12e journée sur sa pelouse du stade du 20 août devant la JS Kabylie, en accueillant le MC Oran (13e - 12 pts), toujours fébrile. Si les "Belouizdadis" restent sur une belle victoire à Chlef (2-1), les "Hamraoua" ont été une fois de plus accrochés au stade Zabana par leurs voisins du RC Relizane. L'affiche de cette 14e journée aura pour théâtre, le stade Benabdellmalek de Constantine entre le CS Constantine (4e - 23 pts) et l'USM Alger (9e - 19 pts). Les "Sanafirs" sèche-battus à Biskra (0-2), doivent une revanche à leurs fidèles supporters, mais leur tâche ne semble pas facile devant une formation usmiste non satisfaite de son nul devant son voisin le MC Alger et qui espère se racheter chez les "Vert et Noir" difficiles à manier devant leur public.

Le MC Alger (2e - 24 pts), visiblement satisfait de son nul face à son rival "usmiste", reçoit au temple olympique le HB Chelghoum-Laid (13e - 13 pts) en net progrès depuis son accession historique parmi l'élite. Les Algérois invaincus depuis leur défaite à Constantine (0-3) comptent rester dans le sillage du leader, et consolider leur position sur le podium, mais doivent se méfier grandement du HBCL finalement acclimaté avec les exigences du haut niveau. L'autre pensionnaire du haut du tableau la JS Saoura (2e - 24 pts), se rendra à Médéa pour y affronter, l'OM (10e - 14 pts) en perte de vitesse. Les gars de Béchar ont atomisé le Paradou AC (4-1), au moment où les Médéens subissaient une énième défaite face au RC Arbaâ (2-4). Si la JSS espère revenir avec les points de la victoire, les camarades de Baâli sont fermement décidés à mettre un terme à leur dégringolade, après un excellent début de saison. L'ES Sétif (4e - 23 pts) affronte à domicile, le RC Arbaâ (10e - 14 pts). L'Aigle noir" qui alterne le bon et le moins bon, aura du mal à se défaire du nouveau promu en net regain de forme après deux succès de rang devant PAC (2-1) et l'OM (4-2) et qui compte rentrer chez lui avec un résultat probant. Le PAC (7e - 21 pts) dos au mur depuis 3 journées (0 pt), accueillera l'US Biskra (6e - 22 pts) qui vient de battre le CSC (2-0). Cette rencontre très équilibrée entre deux équipes en quête d'une place sur le podium. La JS Kabylie (7e - 21 pts), se déplace chez la lanterne rouge, le WA Tlemcen (18e - 6 pts) en pensant à son prochain match de la Coupe de la Confédération prévu le 26 janvier à Tizi-Ouzou, face au Royal Léopards d'Eswatini. Les camarades du buteur attiré, Nezla, partiront largement favoris, devant une équipe du WAT déjà résignée à son sort. Les deux derniers matchs de cette 14e journée concerneront les équipes du bas du tableau. Le RC Relizane et le NC Magra tous deux logés à la 16e place avec 10 unités, joueront leur survie dans celle division en accueillant respectivement le NA Hussein-Dey (11e - 14 pts) et l'ASO Chlef (15e - 11 pts), deux équipes assez fébriles hors de leurs bases.

Programme

Demain
CS Constantine - USM Alger (14h30)
WA Tlemcen - JS Kabylie (15h00)
Paradou AC - US Biskra (15h00)
ES Sétif - RC Arbaâ (15h00)
CR Belouizdad - MC Oran (15h00)
NC Magra - ASO Chlef (15h00)
RC Relizane - NA Hussein Dey (15h00)
Olympique Médéa - JS Saoura (15h00)
MC Alger - HB Chelghoum Laid (17h00)

MANCHESTER UNITED

Cristiano Ronaldo menace de quitter le club

Cristiano Ronaldo n'est pas content du tout de la tournure que prend son retour à Manchester United. Ses représentants ont prévenu, le Portugais n'hésitera pas à claquer la porte cet été. Il ne fait pas les choses à moitié.



Irrité par le comportement d'une partie du vestiaire de Manchester United depuis son retour, principalement les jeunes, Cristiano Ronaldo (36 ans) a accordé un entretien musclé à Sky Sports la semaine passée pour tirer la sonnette d'alarme. Cette prise de parole publique s'est accompagnée d'une entrevue, privée cette fois, entre son représentant Jorge Mendes et Richard Arnold, remplaçant d'Ed Woodward à la direction du club manucien à partir du 1er février. Le Sun dévoile la teneur de ce rendez-vous au sommet, qui a eu lieu cette semaine. Et d'après le tabloïd, le message du clan CR7 a été très clair : si les Red Devils ne se qualifient pas pour la prochaine édition de la Ligue des Champions, la star portugaise, distinguée par un prix spécial de la FIFA lors de la cérémonie The Best, claquera purement et simplement la porte à l'issue de la saison en cours.

LA C1 SINON RIEN

Sous contrat jusqu'en juin 2023, le natif de Funchal, auteur de 14 réalisations toutes compétitions confondues depuis le début de l'exercice, se sent

COUPE D'ALLEMAGNE

Dortmund piégé par le club de D2 de St Pauli

Le Borussia Dortmund, tenant du titre, a été éliminé de la Coupe d'Allemagne en 8e de finale mardi par St Pauli (2-1), actuel leader de deuxième division, laissant une compétition orpheline de ses stars après la sortie du Bayern au tour précédent. Du coup, Leipzig, finaliste malheureux la saison dernière, qui reçoit mercredi le Hansa Rostock (D2), se retrouve dans la peau du favori. Le RB pourrait profiter de l'aubaine pour décrocher enfin le tout premier titre de sa jeune histoire. Devant les 2 000 spectateurs de St Pauli, un club de Hambourg, qui ont fait du bruit comme 20 000, le Borussia, actuel 2e de Bundesliga, s'est fait piéger en première période. Après un but encaissé dès la quatrième minute (1-0, Etienne Ameniyido), les Jaune et Noir ont craqué une deuxième fois juste avant la pause, lorsqu'Axel Witsel a détourné dans ses propres filets un centre venu de la droite (2-0, 40e). À l'heure de jeu, un penalty de Haaland (2-1, 58e) n'a pas suffi à sauver Dortmund. Autre surprise de la soirée, l'élimination de Cologne (D1) par le HSV (D2), l'autre équipe de Hambourg. Après un nul 1-1 après prolongations, Cologne a perdu aux tirs au but à la suite d'un incident assez rare: Florian Kainz, le dernier tireur de Cologne, a glissé au moment de sa frappe et a eu un double contact gauche-droit avec le ballon. L'arbitre a annulé le but et le HSV s'est imposé 4 tirs au but à 3. Les deux clubs de Hambourg, rivaux héréditaires, ont rendez-vous vendredi en championnat de D2 dans un derby qui sent déjà la poudre.

QATAR

Ouverture de la billetterie du Mondial-2022

La vente de billets pour le Mondial-2022 de foot au Qatar (21 novembre-18 décembre) a débuté mercredi avec des prix inférieurs à ceux pratiqués lors des éditions précédentes, a annoncé la Fifa dans un communiqué. Un système de loterie permet aux candidats spectateurs internationaux d'acheter des billets pour un prix débutant à 69 dollars (61 euros), soit environ un tiers de moins que ceux qui avaient été vendus pour la Coupe du monde 2018 en Russie. Le prix

d'un sésame pour la finale peut toutefois atteindre 1 607 dollars (1 422 euros). Les organisateurs n'ont pas encore annoncé combien de spectateurs seront admis dans les stades dans un contexte d'incertitudes liées à la pandémie de Covid-19. Les résidents du Qatar et les travailleurs migrants, dont le traitement a été source de polémiques, peuvent eux acheter des tickets pour 11 dollars, soit moins de 10 euros. Les personnes qui s'inscrivent maintenant pour les

différentes offres, selon qu'elles préfèrent réserver pour un match spécifique, suivre une équipe en particulier ou réserver par stade, participent à une loterie dont le premier tirage aura lieu le 8 février. Les heureux élus seront ensuite prévenus avant le 8 mars.

Le tirage au sort final des matches de la première Coupe du monde organisée dans un pays arabe est censé avoir lieu début avril, la Fifa laissant entendre dans son communiqué mardi qu'il pourrait se tenir le 1er avril.

PREMIER LEAGUE

Chelsea laisse filer des points à Brighton

Tenu en échec par Brighton (1-1) après avoir mené au score, Chelsea n'a pas profité d'un match avancé de la 24e journée de Premier League, mardi, pour repasser devant Liverpool et se rapprocher un peu de Manchester City. Avec 44 points, les Blues ont toujours une unité de retard sur les Reds alors qu'ils ont disputé deux matches de plus. Les 12 points de retard sur City sont presque anecdotiques, tant on imaginait mal City s'écrouler, mais ils confirment que la course au titre n'est plus qu'une lointaine chimère pour les Londoniens. Initialement prévu entre le 8 et le 10 février, ce déplacement dans le sud de l'Angleterre a été avancé pour permettre à Chelsea de participer à la Coupe du monde des clubs Fifa. Mais trois jours après le sommet contre City, perdu 1-0, les corps, et peut-être aussi les têtes, n'avaient pas suffisamment récupéré. Hakim Ziyech avait pourtant donné l'avantage aux siens, d'une frappe sèche

à ras de terre que la main, pas assez ferme, de Robert Sanchez n'avait pas réussi à sortir de son coin inférieur gauche (1-0, 28e). Mais les Seagulls et leur entraîneur Graham Potter, jamais à court d'idées tactiques pour faire déjouer l'adversaire, n'ont pas volé leur point. Chelsea pourra regretter que l'égalisation soit venue d'une énorme faute de marquage qui a laissé l'imposant Adam Webster (1,91m) seul à sept mètres, dans l'axe des buts, pour catapulte le ballon au fond des filets de Kepa (1-1, 60e).

Un but assez typique de la passe difficile que traverse l'équipe de Thomas Tuchel en championnat depuis quelques semaines, avec seulement trois points pris sur les quatre dernières journées. Pas forcément de quoi mettre l'Allemand en danger immédiat, mais une réaction sera impérative lors du prochain match, dimanche, avec la réception de Tottenham.

EVERTON

Duncan Ferguson nommé entraîneur par intérim

L'ancien joueur d'Everton Duncan Ferguson assurera l'intérim comme entraîneur du club après le limogeage de Rafael Benitez dimanche, en attendant une solution à plus long terme qui pourrait être Wayne Rooney selon la presse, ont annoncé les Toffees. "C'est la deuxième fois que Ferguson assure un intérim pour le club, après avoir permis aux Blues de prendre 5 points en 3 matches contre Chelsea, Manchester United et Arsenal en décembre 2019", juste avant la nomination de Carlo Ancelotti, rappelle le club. L'attaquant écossais avait joué 260 matches pour l'autre club de Liverpool entre 1994 et 1998 puis de 2000 à 2006, inscrivant 68 buts. Everton reste flou sur le calendrier pour le choix d'un nouvel entraîneur à long terme qui sera "annoncé en temps utile", d'après le communiqué. Après avoir renoncé à faire revenir le sélectionneur de la Belgique Roberto Martinez, qui les avait dirigés de 2013 à 2016, les Toffees se sont tournés, selon la presse anglaise, vers une autre ancienne gloire du club, Wayne Rooney.

COUPE D'ITALIE

Immobile envoie la Lazio en quarts

La Lazio Rome a décroché son billet pour les quarts de finale de la Coupe d'Italie en s'imposant difficilement contre l'Udinese (1-0 a.p.) grâce à un but de l'inévitable Ciro Immobile, mardi à Rome. Les Laziali de Maurizio Sarri retrouveront début février en quart de finale l'AC Milan, qui s'est qualifié la semaine dernière aux dépens de Genoa (3-1 a.p.). Pour débloquer la situation au stadio Olimpico, la Lazio s'en est remis comme souvent à Immobile, sur le banc au coup d'envoi et entré à la 71e minute. Il a trouvé l'ouverture d'un petit lob, à l'entame de la deuxième partie de la prolongation. Immobile prolonge ainsi un excellent début 2022 avec au moins un but lors des quatre matches qu'il a disputés.

PARIS SG

Lionel Messi a repris l'entraînement collectif

La star argentine du Paris SG, Lionel Messi, qui avait été testé positif au coronavirus en fin d'année, a repris comme prévu l'entraînement collectif mardi, a annoncé le club sur Twitter en postant une courte vidéo. Messi, testé positif à Rosario, sa ville natale, pendant ses vacances en famille en Argentine, a donc raté la victoire en Coupe de France contre Vannes le 3 janvier, puis deux matches de Ligue 1, contre Lyon le 9 janvier (1-1) et Brest samedi au Parc des Princes (2-0). Dans la foulée de la conférence de presse avant Brest, le club parisien avait indiqué vendredi que le septuple Ballon d'Or réintègrerait le groupe "de façon progressive" cette semaine. La superstar argentine a déjà raté en tout dix rencontres de Ligue 1, entre blessures et retours tardifs de sélection, puis à cause du Covid-19, et n'en a donc disputé que 11 depuis son arrivée au PSG en août. Si son entraîneur le souhaite, "La Pulga" (la puce) pourrait effectuer son retour en compétition ce dimanche, contre Reims, en Ligue 1.

ORAN. CNAS

Dépôt en 2021 de plus de 15.000 déclarations annuelles des salaires

Quelque 15 000 sur 20 000 employeurs inscrits auprès des services de l'agence de wilaya de la Caisse nationale d'assurance sociale des salariés à Oran, ont déposé en 2021 les déclarations annuelles des salaires et des salariés, a-t-on appris mardi auprès de la CNAS.

Sur 20 000 employeurs inscrits auprès de la CNAS à Oran, environ 15 000 ont déposé, jusqu'à la fin de l'année dernière, les déclarations annuelles des salaires et des salariés, ce qui contribuera à faciliter l'opération de déblocage des droits des assurés sociaux, selon un communiqué de la même agence de wilaya. Cette déclaration permet à l'assuré de bénéficier



de plusieurs avantages dont notamment le remboursement des frais médicaux et autres sociaux, l'activation de la carte "Chiffa" et le versement des allocations fami-

liales, a-t-on fait savoir. Depuis le début de cette année, plus de 4.400 employeurs ont déposé des déclarations annuelles des salaires de leurs personnels. Ainsi, plus de 49

658 salariés bénéficient des avantages de la CNAS, notamment ceux liés à la mise à jour des cartes Chiffa. La CNAS a lancé une vaste campagne de sensibilisation des affiliés à la Sécurité sociale sur la nécessité de déposer les déclarations annuelles des salaires pour l'année 2021 avant la fin du mois de janvier en cours, avant l'expiration des délais légaux, soit en se rapprochant du siège de l'agence ou en déclarant à distance via le portail électronique, disponible en 24 et 7 jours sur 7. Parallèlement, la même source a indiqué que l'Agence d'Oran ouvre ses portes tous les samedis à titre exceptionnel pour permettre aux employeurs de régulariser leur situation et bénéficier des mesures exceptionnelles décidées par le Gouvernement portant sur un rééchelonnement des arriérés des cotisations ou l'exonération totale des amendes et des pénalités de retard.

BOUIRA. ZONES D'OMBRE

Réalisation de 75 projets de développement en 2022

Soixante-quinze (75) projets inscrits dans le cadre des programmes de développement destinés aux zones d'ombre de la wilaya de Bouira "seront pris en charge durant l'année en cours (2022)", selon un rapport des services de la wilaya présenté mardi. Au cours d'une journée d'information, organisée par le wali Lakehal Ayat Abdeslam au profit de la presse locale et des députés de la wilaya, Kadi Hakim, chef de service au secrétariat général de la wilaya, a précisé dans le rapport qu'il a exposé que les 75 projets inscrits depuis mai 2020 n'ont pu être lancés précédemment faute de financement. "La réalisation de ces projets est prévue pour l'année 2022 afin de répondre aux besoins des populations des zones enclavées", a-t-il dit. Pour rappel plus de 900 projets avaient été inscrits au profit de 522 zones d'ombre réparties sur 44 communes de la wilaya. "Sur ce nombre de projets, 390 opéra-

tions ont été prises en charge durant l'année 2020 pour une enveloppe financière de 2,150 milliards DA", a précisé le même responsable. La grande partie de ces opérations est axée sur le désenclavement des zones d'ombre, par la réalisation de routes, de réseaux de gaz, d'électricité et d'eau potable.

"Pour l'exercice 2021, un total de 454 opérations ont été réalisées et achevées pour un montant de 2,7 milliards de DA", selon les détails fournis par M. Kadi. Dans le cadre de ces projets, 12 réservoirs ont été réalisés à travers plusieurs localités de la wilaya afin de renforcer l'alimentation en eau potable. Plus de 221 km de réseau d'alimentation en eau potable ont aussi été réhabilités jusqu'au 31 décembre 2021, selon les chiffres donnés par le chef de service du secrétariat général de la wilaya. En outre, plus de 112 km de routes et de pistes ont été réalisés pour désenclaver les villages et zones éloi-

gnées. Par ailleurs, "110 km de réseau d'éclairage public, 563 autres km de réseau de gaz naturel et plus de 114 km de réseau d'électricité ont été réalisés au profit des zones d'ombre jusqu'au 31 décembre 2021", a ajouté M. Kadi. À propos de la rencontre au profit de la presse et des députés, le chef de l'exécutif a expliqué qu'il s'agit d'une journée ayant pour objectif d'informer ces derniers, ainsi que les citoyens sur la situation des différents projets de développement au niveau local.

"Des projets relevant d'autres secteurs seront examinés prochainement lors d'une deuxième rencontre, afin de vous informer de l'évolution des projets et des différentes questions d'actualités concernant la wilaya de Bouira", a indiqué le wali Lakehal Ayat Abdeslam.

LAGHOUAT. AIN MADHI

Mise en service d'un projet d'AEP

Un projet d'alimentation en eau potable (AEP) a été mis en service mardi dans la commune d'Ain Madhi (70 km Nord-est de Laghouat) par les autorités de la wilaya, à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la commune. Le projet est composé d'un système de pompage d'un débit de 15 litres/seconde, de canaux de 110 mètres de profondeur et d'autres pour le raccordement au réseau principal de 970 mètres linéaires, selon les explications fournies par les responsables locaux du secteur des Ressources en eau. L'opération d'électrification de ce complexe, confiée aux

services de la Société algérienne de distribution de l'électricité du gaz, comprend notamment le raccordement continu au réseau de haute tension et une deuxième liaison de secours, afin de parer à toute éventualité et éviter des coupures de courant, ont-ils ajouté. La commune d'Ain Madhi dispose déjà de neuf (9) forages pour alimenter le complexe hydraulique dont la capacité de production est de 2.900 m³/jour d'eau potable, et le projet mis en service ce jour permet de porter le taux de couverture en eau potable de 45 à 70 %, selon un système de dotation de 8 heures par jour, selon la même source.

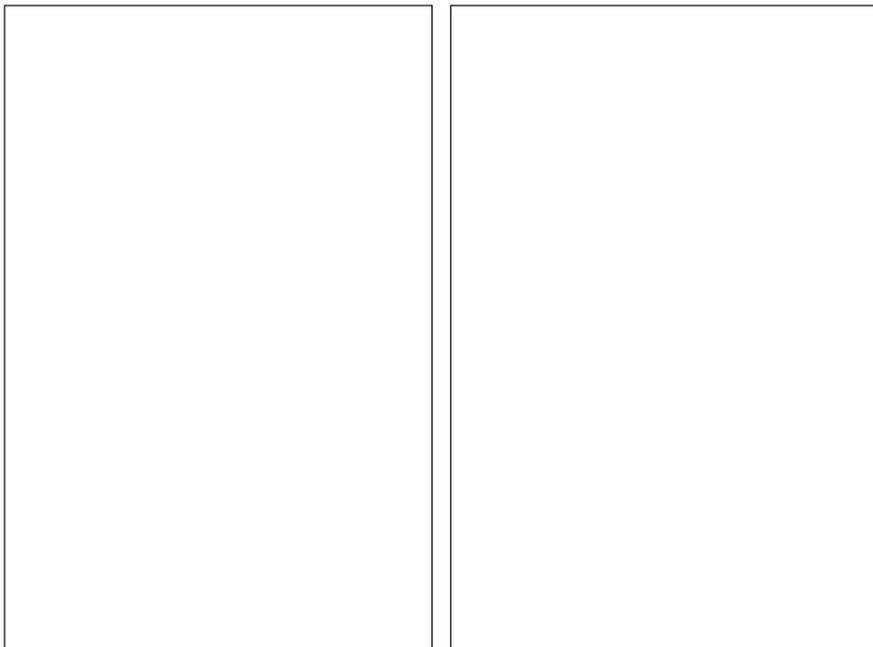
Lors de cette visite de terrain, le wali de Laghouat, Abdelkader Bradrai, a présidé à l'inauguration, au niveau de la même commune, d'une école primaire de catégorie "D", composée de 12 classes, une cantine servant 200 repas/jour et un logement de fonction. Il a présidé, en outre, une cérémonie en l'honneur de travailleurs retraités, ainsi que des vainqueurs du semi-marathon du personnel des collectivités locales organisé à l'occasion de la journée nationale de la commune, en plus de remettre des titres de titularisation à des détenteurs de contrats d'aide à l'insertion professionnelle.

MASCARA. ALGÉRIE POSTE

Un programme pour la réalisation et l'aménagement de 12 bureaux de poste

La direction d'"Algérie Poste" de la wilaya Mascara a programmé la réalisation et l'aménagement de 12 bureaux de poste pour l'année en cours, a-t-on appris mardi du chargé de communication de l'unité de wilaya de cette entreprise, Benyakho Mohamed. M. Benyakho a indiqué, à l'APS, qu'à l'occasion de la célébration de la journée africaine de la poste, trois nouveaux bureaux de poste seront réalisés dans les communes de Mascara, Sig et Maoussa, ainsi que l'aménagement et l'équipement de 9 autres bureaux de poste à Taria, Sidi Kada, Aïn Ferah, Ferragig, Zahana, Tighennif, Sidi Abdeldjebbar et Bouhanifia. Il a, en outre, indiqué que les travaux de réalisation d'un nouveau bureau de poste seront lancés, prochainement au niveau de la nouvelle cité d'habitation des 1.500 logements de la ville de Mascara, ainsi qu'une autre structure similaire au nouveau pôle urbain de la ville de Sig, ainsi qu'un autre bureau dans la commune de Maoussa où l'ancien bureau de poste n'arrive plus à répondre aux besoins des citoyens. D'autre part, la même entreprise a programmé l'installation de 10 distributeurs automatiques de billets de banque, en 2022, dont 3 distributeurs seront installés au niveau du bureau de poste Errachidia de la ville de Mascara, qui prendra la forme d'un centre de distributeurs automatiques de billets doté d'un mécanisme d'entrée numérique, indique M. Benyakho, ajoutant que le nombre de distributeurs dans les bureaux de poste atteindra 38 distributeurs. Le nombre des bureaux de poste dans la wilaya de Mascara atteindra 107 structures, après l'ouverture des trois nouveaux bureaux, avec une amélioration de densité postale, à savoir un bureau de poste pour 9.433 citoyens, alors qu'elle était, dans les années écoulées, un bureau pour 9.706 habitants, a-t-on indiqué. Algérie Poste a célébré, mardi, la journée africaine de la poste et le 42ème anniversaire de la création de l'Union africaine de la poste sous le slogan "Bénéficiaire des mécanismes de coopération avec les acteurs du secteur postal".

Pub



BÉCHAR. TAGHIT

40 000 touristes ont séjourné durant la 2^e quinzaine de décembre

Taghit (wilaya de Bechar) a enregistré un pic d'affluence du 12 décembre 2021 au 1^{er} janvier 2022, avec 40 000 touristes et autres visiteurs ayant séjourné dans cette région à vocation touristique, a-t-on appris mercredi auprès de l'Assemblée populaire de Taghit.

"Pas moins de 40 000 touristes et autres visiteurs, issus de différentes wilayas du pays et de l'étranger, ont ainsi séjourné dans notre région durant cette période qui coïncide avec les vacances scolaires d'hiver et les fêtes de fin d'année, et ce, grâce au succès touristique national et mondial de la région", a affirmé à l'APS le président de l'APC, Mohamed Chkifi. Cependant, malgré ce succès touristique et ses retombées financières importantes pour les opérateurs touristiques et la population locale, "il reste aujourd'hui nécessaire une réorganisation totale des activités du secteur touristique dans la région", a estimé M. Chkifi. "Dans le futur schéma de réorganisation des activités de ce secteur, nous recommandons une prise en charge conséquente de la zone d'expansion touristique (ZET) de la commune, qui s'étend sur 20 hectares et qui risque d'être envahie par des indus-occupants, surtout ceux qui s'adonnent aux activités de mise en valeur des terres sahariennes dans un périmètre situé à sa proximité, à savoir celui de "Dzira" dans la zone de Zaouia Fougania", a-t-il expliqué. "Notre souhait est que cette ZET soit viabilisée et protégée pour la mettre à la disposition des investisseurs publics ou privés à l'effet de réaliser de nouveaux projets touristiques dont la région a besoin pour son développement socioéconomique", a confié le P/APC de Taghit. "Le schéma de réorganisation et de développement du secteur



touristique dans notre commune a été marqué par le lancement récemment des travaux d'un axe routier touristique de quatre (4) kilomètres qui mène à la grande et millénaire palmeraie de la commune et aussi aux grottes historiques situées à proximité", a-t-il signalé. "En plus de cette opération, et grâce à la contribution de la wilaya, des travaux seront entamés prochainement pour la réalisation d'une ceinture de sécurité en grillage du site des stations de gravures rupestres de Berrebi au sud de la commune. Il est également prévu la réalisation d'une nouvelle route de 20 km menant à ce site, qui fera désormais l'objet de gardiennage, grâce à un personnel mis à notre disposition par la wilaya, avec le concours de la direction locale de la Culture et des Arts", selon le P/APC de Taghit.

ENCOURAGEMENT DE L'INVESTISSEMENT PRIVÉ

Le P-APC de Taghit a également annoncé l'encouragement et la facilitation de la tâche à une dizaine d'investisseurs privés ayant émis le vœu d'investir dans le secteur du tourisme à travers la réalisation de plusieurs projets et autres activités touristiques dans la commune. Il est également projeté, en concertation

«Notre souhait est que cette ZET soit viabilisée et protégée pour la mettre à la disposition des investisseurs publics ou privés à l'effet de réaliser de nouveaux projets touristiques dont la région a besoin pour son développement socioéconomique»

Mohamed Chkifi

avec les autorités de la wilaya, la réalisation en double voie de la route reliant la commune au chef-lieu de wilaya de Bechar sur une distance de 97 km, dans une perspective d'amélioration et de fluidification de la circulation routière sur cet axe connaissant un important trafic durant la saison touristique saharienne (Octobre à Mai) et même en période estivale pour les bains de sable, segment du tourisme thérapeutique en net développement depuis plusieurs années, a poursuivi M.Chkifi. La région a bénéficié de la réouverture en 2015 de l'hôtel "Saoura",

relevant de la chaîne hôtelière publique "El Djazair", après sa rénovation et modernisation. L'hôtel occupe une superficie de plus d'un (1) hectare, dont une grande partie bâtie et comprenant 59 chambres, dont 2 suites, totalisant 118 lits, en plus d'un restaurant (120 couverts), une salle polyvalente de plus de 200 places et d'autres servitudes de détente et de loisirs, notamment une piscine en plein-air. Taghit, qui compte d'autres structures hôtelières de petites capacités d'accueil, est très prisée par les touristes nationaux qui recourent aussi à la formule dite "tourisme chez l'habitant", qui a un vif succès auprès des visiteurs pour cause de ses prix modestes et du contact social direct entre les touristes et les familles s'adonnant à cette activité à travers le territoire de la commune de Taghit. La région a aussi bénéficié de l'ouverture récemment d'un nouvel hôtel de 122 chambres, fruit d'un investissement privé qui a renforcé les capacités hôtelières en matière d'hébergement, selon des responsables communaux. En 2021, ce sont pas moins de 77 532 touristes et autres visiteurs qui ont séjourné à travers les zones touristiques de la wilaya de Bechar, selon la direction locale du tourisme.

M'SILA. SPÉCULATION

Saisie de plus de 2000 quintaux de blé et de son

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi récemment 2.131 quintaux (213,1 tonnes) de blé tendre et dur ainsi que du son destinés à la contrebande, dans plusieurs opérations, a rapporté mercredi la cellule de communication de ce corps constitué. Les opérations ont été concrétisées suite à des contrôles effectués par les éléments de la Gendarmerie nationale ciblant les locaux commerciaux et des hangars de stockage de ces produits subventionnés, a précisé la même source, détaillant que les concernés ne possèdent aucune autorisation justifiant le stockage de ces produits. La quantité de blé saisie a été acheminée vers l'Office national des aliments de bétail (ONAB) de M'sila, ont expliqué les mêmes services, rappelant que la contrebande touchant lesdits produits vise à vendre le quintal de blé tendre et dur et le son à 4.000 DA comme aliment de bétail, alors qu'habituellement le quintal de ces produits est cédé à 2.000 DA pour les transformer en farine ou en semoule. À signaler que la forte demande des fourrages secs par les éleveurs de bétail dans la wilaya de M'sila est à l'origine de la contrebande, a conclu la même source.

CONSTANTINE. ZONE

INDUSTRIELLE PALMA

Un mort dans un accident de la route

Un (1) homme a trouvé la mort dans un accident de la route, survenu mercredi, dans la zone industrielle Palma, au chef-lieu de la wilaya de Constantine, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de la Protection civile (DPC). Il s'agit d'un véhicule de tourisme qui a heurté une personne, avant d'entrer en collision avec une autre voiture plus exactement à proximité du groupe pharmaceutique Sidal, au chef-lieu de wilaya, a indiqué la cellule de l'information et de la communication de la DPC. L'accident qui s'est produit vers 07h50 a provoqué le décès sur le coup d'une personne âgée de 68 ans, a-t-on affirmé, soulignant que la victime a été acheminée à la morgue du centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr. Benbadis. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident.

KHENCHELA. SADEG

40 agressions sur le réseau électrique recensées en 2021

Quarante (40) agressions sur le réseau électrique ont été recensées durant l'année 2021 par la Concession de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Khenchela, a-t-on appris mardi du chargé de communication de cette entreprise. Dans ce contexte, Mohamed Tahar Boukehil a précisé à l'APS que le nombre d'agressions sur le réseau électrique a atteint 40 cas, causant des pertes matérielles à l'entreprise et influant négativement sur la continuité des prestations de services au profit des clients, précisant qu'aucune agression sur le réseau de gaz naturel n'a été signalée au cours de la même période. Le même intervenant a

ajouté que la plupart des agressions enregistrées sur le réseau électrique résultent de l'extension des constructions tout au long ou au-dessus du réseau, la réalisation d'habitations illicites sans permis de construire et de certificats de conformité, en plus d'erreurs commises par les entreprises de réalisation publiques et privées lors de travaux de forage sans l'utilisation de plans. M. Boukehil a déclaré que le service du contentieux et des affaires juridiques de la Concession de distribution de l'électricité et du gaz de Khenchela a déposé au cours de l'année 2021 un total de 40 plaintes auprès des instances judiciaires suite aux agressions sur le réseau

électrique à travers 21 communes de la wilaya. Le responsable de la communication de cette entreprise a encore ajouté que les 40 agressions dénombrées sur le réseau électrique durant l'année 2021 ont provoqué des dizaines de coupures de courant, privant ainsi les citoyens d'électricité pendant des périodes de temps variables. La même source a aussi fait savoir que la Concession de distribution de l'électricité et du gaz à Khenchela a toujours appelé les différentes entreprises activant sur le territoire de la wilaya à se rapprocher de ses services avant le lancement des travaux pour obtenir les autorisations et les plans nécessaires afin d'évi-

ter les agressions sur les réseaux gazier et électrique.

Pour rappel, la Concession de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Khenchela avait enregistré 170 cas similaires sur les réseaux de gaz et d'électricité au cours de l'année 2020 par des particuliers et des entreprises, à la suite desquels 47 plaintes ont été déposées auprès des instances judiciaires. La diminution du nombre de cas d'agressions au cours de l'année 2021 a pour origine l'organisation de campagnes de sensibilisation à destination des citoyens et des entreprises chargées de la réalisation de divers projets, a-t-on conclu.

EN RIPOSTE À UNE ATTAQUE DES REBELLES AUX EMIRATS

Raids meurtriers au Yémen

Au moins 14 personnes ont été tuées à Sanâa dans la nuit de lundi à mardi dans des raids de la coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite, en riposte à une attaque meurtrière contre les Émirats arabes unis revendiquée par les rebelles yéménites.

Après l'attaque de drones inédite ayant pris pour cible lundi une zone industrielle à Abou Dhabi, la coalition sous commandement saoudien dont font partie les Emirats a multiplié depuis lundi soir les raids de représailles sur la capitale du Yémen, contrôlée par les rebelles Houthis. "Le nombre de victimes des bombardements est passé à 14 morts et 11 blessés", a indiqué à l'AFP une source médicale à Sanâa, où des habitants dégageaient mardi les gravats dans l'espoir de retrouver des survivants, alors que deux bâtiments ont été soufflés par les raids. Un témoin a dit à l'AFP avoir vu 11 cadavres alors qu'il était à la recherche de proches et qu'un bulldozer déblayait les lieux. "Nous continuons encore de chercher des blessés et des martyrs dans les décombres", a déclaré ce témoin, Akram al-Ahdal. Les rebelles ont de leur côté annoncé la mort du général Abdallah Qassem Al-Jounaid, directeur de la faculté d'aviation et de défense aérienne. Il a été tué "avec des membres de sa famille" selon leur agence de presse Saba, qui dénonce "un crime odieux commis par l'aviation de l'agresseur (la coalition) qui a visé son domicile lundi soir". La coalition, qui intervient depuis 2015 au Yémen en soutien au gouverne-



ment contre les rebelles qui s'étaient emparés notamment de la capitale Sanaa en 2014, avait promis dès lundi de "riposter" à l'attaque "terroriste" des Houthis contre les Émirats. Elle a ainsi lancé de nouvelles frappes mardi sur la capitale Sanaa, disant viser "des camps et des quartiers généraux des Houthis", selon la chaîne de télévision publique saoudienne Al-Ekhbariya. Après avoir "condamné" la veille l'attaque des rebelles Houthis contre les Emirats, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, "déplora les récentes frappes aériennes à Sanaa (...) qui ont fait de nombreuses victimes civiles", a déclaré mardi son porte-parole, ajoutant qu'il "rappelle [à toutes les parties] leurs obligations (...) à protéger les civils".

NOUVEAUX FRONTS

Les Houthis ont affirmé lundi sur leur chaîne Al-Massira avoir "ciblé des installations et site émiratis importants et sensibles" à l'aide de missiles balistiques et de drones. À Abou Dhabi, trois camions-citernes ont explosé "près des réservoirs de stockage" de la compagnie pétrolière d'Abou Dhabi, entraînant la mort de deux ressortissants indiens et d'un pakistanais, selon l'agence officielle émiratie WAM qui a fait état de six blessés. L'attaque des rebelles a ouvert un nouveau front dans la guerre au Yémen et réduit encore un peu plus les espoirs d'un règlement. Le conflit a fait selon l'ONU 377 000 morts, victimes directes et indirectes d'une guerre qui dure depuis plus de sept ans et a déplacé des

millions de personnes dans ce qui était déjà le pays le plus pauvre de la péninsule arabique. "Il n'y a pas de fin en vue pour la guerre au Yémen", a déclaré à l'AFP Elisabeth Kendall, chercheuse spécialisée à l'Université britannique d'Oxford. "Au contraire, le conflit s'intensifie et de nouveaux fronts s'ouvrent, à la fois au niveau national et maintenant au niveau régional", observe-t-elle. L'attaque des rebelles yéménites contre les Émirats a été condamnée à l'étranger notamment par le Royaume-Uni, la France et l'Union européenne tandis que les États-Unis ont promis de "faire rendre des comptes" aux insurgés. "Ces attaques menacent la sécurité des Émirats arabes unis et la stabilité régionale", a déclaré le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian. Les Émirats ont demandé mardi une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU et une "condamnation ferme et sans équivoque de ces attentats terroristes".

REVERS POUR LES REBELLES

L'attaque contre Abou Dhabi fait suite à une recrudescence des combats au Yémen, où la Brigade des Géants, formée par les Émirats arabes unis, a opéré des avancées, chassant les rebelles de la province de Chabwa (sud). Ce revers a porté un coup à une campagne lancée il y a plusieurs mois par les Houthis pour prendre le contrôle de Marib, chef-lieu de la province voisine et dernier bastion du gouvernement dans le nord du Yémen largement contrôlé par les rebelles.

Au début du mois, les Houthis ont saisi en mer Rouge un bateau battant pavillon des Émirats arabes unis, qui transportait selon eux du matériel militaire, une affirmation contestée par la coalition et Abou Dhabi. Les 11 membres d'équipage, dont sept ressortissants indiens, sont toujours retenus en otage.

AVEC SON OUD

Naseer Shamma veut écrire la «nouvelle mémoire» de l'Irak

"Ici, je ressens de profondes émotions avec le public": l'Irakien Naseer Shamma, star mondiale du oud, le luth arabe, joue à Bagdad cette semaine et il rallume la flamme de la musique irakienne, vacillante pendant quarante ans de conflits.

Après de 60 ans, celui qui a étudié avec Mounir Bachir, grand prêtre du oud irakien, aujourd'hui disparu, a toujours le don de s'émerveiller lorsqu'il évoque son instrument et ceux qui l'accompagnent. Tout l'orchestre qui l'accompagne pour deux soirées au Théâtre national de Bagdad est composé d'instruments irakiens. "Vous avez le oud, bien sûr, mais aussi le santour (une sorte de cithare sur table, Ndlr). Ils sont nés en 2 000 avant Jésus-Christ. Ce sont des instruments historiques", jubile Naseer Shamma, que l'AFP a rencontré entre deux répétitions à Bagdad. Le tout, rythmé par les tambours, convoque parfois la langueur, parfois la célérité du virtuose, lorsque la main gauche pique un sprint le long du manche du oud, tandis que la main droite danse la gigue sur les douze cordes. "Il y a toujours de la nostalgie quand je joue ici, avec des amis. J'ai étudié à Bagdad pendant six ans et je me sens bien quand je suis en concert ici", assure le natif de Kout, ville du sud-est de l'Irak.

"L'ÉDUCATION D'ABORD"

Mais aujourd'hui, pour Naseer Shamma, les nuits bagdadiennes sont plutôt l'exception que la règle. Exilé en 1993 après un séjour dans les geôles de l'ancien dictateur Saddam Hussein, il est revenu une première fois en Irak en 2012. Entretemps, Naseer



Shamma, qui habite à Berlin, a vécu au Caire et a essaimé des Maisons du luth arabe dans tout le Moyen-Orient. De quoi s'attirer une solide communauté d'admirateurs, du Maroc à l'Iran. Mais aussi de se rendre compte d'une chose: l'éducation est la clef du redressement de l'Irak. Comme le souligne l'Unicef, "des décennies de conflits et de sous-investissement en Irak ont anéanti ce qui a été par le passé le meilleur système éducatif de la région et gravement entravé l'accès des enfants irakiens à un enseignement de qualité". Il y a eu la guerre Iran-Irak (1980-1988), l'embargo international des années 1990, l'invasion et l'occupation de l'Irak à partir de 2003, le conflit interreligieux entre 2006 et 2009, l'occupation de pans entiers du pays par les jihadistes de l'organisation Etat islamique de 2014 à 2017... Dramas humains après ravages, Naseer Shamma estime que "trois ou quatre générations ont dû payer le prix" de ces conflits. "Maintenant je joue pour aider le secteur éducatif. Mon nouveau projet s'appelle +L'éducation d'abord+. Il faut aider les écoles irakiennes,

et ramener la musique ou le sport, autant de matières qui ont disparu après la mise en place de l'embargo", explique Naseer Shamma.

CULTURE DE RETOUR

Aujourd'hui, l'économie est atone malgré des réserves de pétrole pléthoriques, l'électricité bien souvent une chimère, la corruption omniprésente, la pandémie toujours là et les haines entre factions politiques débordent parfois en affrontements armés. Naseer Shamma entend modestement apporter sa pierre en "changeant l'âme des gens, en allant dans leurs tréfonds". Car, on est certes encore loin de la splendeur d'antan, mais tout de même: à la faveur de la stabilisation du pays, Bagdad renoue avec la culture à coup de salons de livre sur les bords du Tigre, de pièces de théâtre, d'expositions de photos... et de concerts de oud. "Il faut clore cet affreux passé et reprendre une nouvelle vie, créer une nouvelle mémoire et une vision pour l'avenir", dit-il.

ETATS-UNIS

Le sort d'un tableau de Pissarro spolié par les nazis devant la Cour suprême

La Cour suprême des Etats-Unis a examiné mardi la demande de restitution d'un tableau de Camille Pissarro spolié par les nazis en 1939 et actuellement exposé en Espagne. La toile "Rue Saint-Honoré, dans l'après-midi. Effet de pluie", peinte en 1897, se trouve, comme d'autres oeuvres de l'impressionniste, au coeur d'une longue bataille judiciaire aux ramifications internationales. Ce tableau, qui montre des calèches et des piétons s'affairer à un carrefour parisien, appartenait en 1937 à une juive allemande, Lilly Cassirer Neubauer, qui avait été contrainte de le céder à un responsable nazi en échange de documents lui permettant de quitter l'Allemagne. Elle avait alors perdu la trace du tableau, vendu aux enchères à Berlin pendant la Seconde Guerre mondiale. En 1958, elle avait accepté une compensation financière, attribuée par un tribunal allemand, sans renoncer à ses droits. Ce n'est qu'en 2000 qu'un de ses descendants localise l'oeuvre: Claude Cassirer apprend que le tableau, qu'il a vu enfant dans le salon de sa grand-mère, est exposé à

Madrid, au musée Thyssen-Bornemisza. Le gouvernement espagnol l'a racheté sept ans plus tôt au baron Hans-Heinrich Thyssen Bornemisza, héritier de l'empire industriel de la famille Thyssen et grand collectionneur d'art, qui l'avait lui-même acheté aux Etats-Unis dans les années 1970 sans connaître son histoire. Claude Cassirer demande donc au gouvernement espagnol de restituer l'oeuvre, mais essuie un refus. Installé en Californie, il dépose plainte en 2005 devant un tribunal fédéral américain. Il est depuis décédé et ses enfants

ont pris le relais. Le dossier s'étire alors sur les deux continents, avec des décisions de la justice espagnole et de la justice américaine défavorables aux héritiers. L'audience qui s'est tenue mardi à la Cour suprême représente leur dernier espoir. Les débats se sont focalisés sur une question juridique: est-ce le droit espagnol -- selon lequel un propriétaire n'est pas obligé de rendre un bien spolié s'il ignorait son origine au moment de l'achat -- ou le droit californien -- qui ne prend pas en compte la bonne foi du propriétaire -- qui s'applique dans

ce dossier? Les juges, qui lors de l'audience se sont focalisés sur des points très techniques ne mentionnant même pas l'oeuvre en cause, rendront leur décision dans quelques mois. Entre 1933 et 1945, les nazis ont volé, pillé, saisi ou détruit 600 000 oeuvres d'art en Europe, selon un rapport du Congrès américain. Malgré des efforts de restitution, les conflits sont fréquents entre anciens et nouveaux propriétaires, et les tribunaux des deux côtés de l'Atlantique sont régulièrement amenés à intervenir.

MUSIQUE

Les Grammy Awards déplacés à Las Vegas le 3 avril prochain

La cérémonie de remise des Grammy Awards, équivalent des Oscars pour l'industrie musicale américaine, aura lieu le 3 avril prochain à Las Vegas, et non pas à Los Angeles où elle était initialement prévue, ont annoncé mardi les organisateurs.

En raison de l'explosion des cas du variant Omicron, l'Académie du disque qui organise les Grammy Awards avait annoncé début janvier qu'elle ne pouvait maintenir le spectacle prévu le 31 janvier à Los Angeles, jugeant que cela présen-

tait "trop de risques" sur le plan sanitaire pour les centaines d'artistes et de techniciens mobilisés. La 64e édition aura finalement lieu non pas en Californie mais à Las Vegas le 3 avril dans la salle du MGM Grand Garden Arena, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Omicron est devenu le variant de Covid-19 ultra-majoritaire aux Etats-Unis et continue de se propager en Californie où plus d'un million de nouveaux cas ont été signalés en une semaine.

"LES FRÈRES ABID"

Dernier roman de Saâd Taklit

Dans son dernier roman "Les frères Abid", Saâd Taklit propose une saga familiale sur plusieurs générations, dédiée au "clan de Tafat" depuis la résistance à l'occupation française, en passant par les années d'exil et de persécution explorant ainsi la composante sociale, les coutumes, et l'histoire de la région de Bougaâ dans la wilaya de Sétif. Publié récemment aux éditions Rafar, cet ouvrage de 187 pages se base sur des témoignages que l'auteur a lui-même recueillis auprès de ces proches et les membres les plus âgés de sa famille. Cette saga familiale commence avec l'histoire de "l'ancêtre", Braham, Djoudi Ben Mohamed de son vrai nom qu'il a caché jusqu'à sa mort, né en 1845 dans le village de "Taddarth" dans la vallée de la Soummam, et qui avait pris part à la résistance d'El Mokrani en 1871 à la tête d'une trentaine d'hommes de son village.

Voyant sa tête mise à prix, Braham est contraint de fuir son village natal vers un avenir incertain qui le mènera, grâce à une rencontre providentielle, à Bougaâ où il va s'installer sous un nouveau nom et en se réinventant une vie des plus ordinaires pendant dix ans. À ce moment du récit, le roman est également une occasion pour l'auteur de broser un tableau de l'Algérie colonisée, il revient sur l'accroissement du nombre de la population européenne et sur l'adoption du code de l'indigénat, "un code de la honte qui assujettit les populations autochtones", qui sera suivi par la grande vague de colonisation urbaine.

À Bougaâ, Braham laissera ses enfants Abid, Achour, Mouloud, Smaïl et Djamilia en plus d'un olivier ramené de son village natal et replanté dans ses nouvelles terres. Cet arbre symbole de paix et source de revenus va déclencher une querelle de voisinage soldée par un meurtre involontaire. Achour fils de Braham va tuer son voisin. Ce nouvel épisode, qui se déroule en 1913, va également renseigner sur les traditions algériennes pour résoudre les conflits, pour la première fois, une famille algérienne a recours à la justice coloniale et tourne le dos à des siècles de traditions tribales et religieuses. Le récit propose alors un tout autre univers, Smaïl se sacrifie à la place de son frère père de famille, et se voit condamner au bagne de Cayenne. Commence alors une toute autre histoire entre le bateau transportant les bagnards et les travaux forcés en Guyane française. En transmettant ces témoignages qui s'étendent sur plus d'un demi-siècle de litiges familiaux, de déboires avec l'autorité coloniale et de petits événements du quotidien, Saâd Taklit reconstitue la vie des Algériens colonisés dans cette région tout en mettant en avant les principes et les codes sociaux de l'époque.

Né en 1948 à Bougaâ, Saâd Taklit, diplômé en sciences économiques, a publié son premier ouvrage "Djebel Tafat" en 2012 en Algérie et en France, qui sera suivi de "Le journal de Rachid" en 2015, "L'Allemand de mon village" en 2016 et "Récits de miel et de sang", sorti en 2019.

Les courses en direct



HIPPODROME ÉMIR ABDELKADER - ZEMMOURI
JEUDI 20 JANVIER 2022 - PRIX : SOBH - PS.AR.NEE-
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
-TIERCÉ -QUINTÉ

C'est le bon moment, pour Soltane El Hidhab

On est bien servi ce jeudi 20 janvier à l'hippodrome de Zemmouri avec ce prix Sobh réservé pour chevaux de quatre ans arabe pur ne s'étant pas classé quatrième d'une épreuve depuis septembre dernier, qui nous propose un quinté assez ouvert. Quoique Soltane El Hidhab, Moufid du Paon et Razane El Mesk, présentent plus d'ambitions, la suite pour afficher les cinq magiques reste plus ouverte.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. SOLTANE EL HIDHAB. Il possède tous les atouts en main pour signer son premier quinté. Base.

2. KIRTA. Cette fille de Name de Tune a dû progresser depuis, d'autant qu'elle appartient à un entraînement sérieux. À reprendre.

3. AMBR CAME. Course d'entrée, mais comme le choix du talentueux jockey S. Benyettou s'est porté sur lui, il devient un outsider séduisant. Méfiance.

4. MALIK. Non partant.

5. SAHNOUN CBM. Course d'entrée. À revoir.

6. FALAH. Ses deux courses d'entrées sont non concluantes. À revoir.

7. RAZAN EL MESK. Il ne faut surtout pas le juger sur sa dernière ten-

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
S. BERRAH	1	SOLTANE EL HIDHAB	CH. ATTALLAH	56	2	PROPRIÉTAIRE
ABZ. AOUED	2	KIRTA	M. BOULESBAA	56	12	K. HABES
S. ALLIA	3	AMBR CAME	S. BENYETTOU	55	8	LZ. KHADRAOUI
M. SEMMOUNE	4	MALIK	AB. ATTALLAH	55	11	PROPRIÉTAIRE
CB. MISSAOUI	5	SAHNOUN CBM	H. RAACHE	55	4	MH. BENKHALIFA
F. HAMIANE	6	FALAH	AL. TIAR	54	10	PROPRIÉTAIRE
T. HAMZA	7	RAZANE EL MESK	T. LAZREG	54	6	O. KECHROUD
D. HAMANI	8	FARIDIX	T; ALI OUAR	54	1	S. ROUANE
AM. BETTAHAR	9	MOUFID DU PAON	O. CHEBBAH	54	13	AL. FEGHOULI
L. BOUDJEMAA	10	FOUNOUN	JJ : SH. BENYETTOU	53	3	PROPRIÉTAIRE
M. BENDJEKIDEL	11	NADJARRER	S. BENJEKIDEL	53	9	PROPRIÉTAIRE
M. BENDJEKIDEL	11	TADJ LARBAA	W. BENDJEKIDEL	53	14	PROPRIÉTAIRE
AM. BETTAHAR	13	FAYCAL D'HEM	W. HAMOUL	52	7	AL. FEGHOULI
ABZ. AOUED	14	KIRSSADA	AP : D. MABROUK	51	5	K. HABES

tative. Il est capable de se racheter. À suivre.

8. FARIDIX. Le jockey maison S. Benyettou l'a délaissé pour le poulain Ambr Came. Outsider.

9. MOUFID DU PAON. Ses deux dernières tentatives sont assez prometteuses. Ça peut lui permettre de décrocher un bon accessit. À suivre.

10. FOUNOUN. Rien de probant. A besoin de courir encore. À revoir.

11. NADJARRER. Elle a été cinquième lors de sa première course d'entrée le 13 décembre, on ne peut donc la négliger complètement. Méfiance.

12. TADJ LARBAA. Course d'entrée. À revoir.

13. FAYCAL D'HEM. Il faut se méfier de ce genre de coursier. D'autant qu'il bénéficie d'une bonne

décharge au poids.

14. KIRSSADA. Débute en course, connaissant l'élevage Aoued et le sérieux de son entraînement, outsider séduisant.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

1. SOLTANE EL HIDHAB - 7. RAZAN EL MESK - 9. MOUFID DU PAON - 2. KIRTA - 13. FAYCAL D'HEM

LES CHANCES

3. AMBR CAME - 14. KIRSSADA

Météo : 2021, une des sept années les plus chaudes jamais enregistrées

2021 reste l'une des sept années les plus chaudes jamais enregistrées, a fait savoir hier l'Organisation météorologique mondiale (OMM), bien que les températures moyennes mondiales aient temporairement baissé sous l'effet des épisodes La Nina de 2020-2022. Le réchauffement de la planète et les autres tendances à long terme du changement climatique devraient se poursuivre en raison des niveaux records de gaz à effet de serre (GES) présents dans l'atmosphère, selon la synthèse de six grands jeux de données internationales (fondés sur les relevés climatologiques mensuels des stations d'observation et des réseaux maritimes mondiaux de navires et de bouées) réalisée par l'OMM. En 2021, la température moyenne sur la planète était supérieure d'environ 1,11 C (0,13 C) à sa valeur préindustrielle (période 1850-1900). Il ressort de tous les jeux de données analysés, selon un communiqué de l'organisme onusien, que pour la septième année consécutive (2015-2021), la température mondiale a dépassé de plus de 1 C, les niveaux préindustriels. Depuis les années 1980, chaque décennie est plus chaude que la précédente. Cette tendance devrait se poursuivre à l'avenir. Les sept années les plus chaudes ont toutes été enregistrées depuis 2015, selon l'OMM, qui fait autorité pour les questions relatives au temps, au climat et à l'eau.

Trois conteneurs de munitions saisis sur un bateau au Sénégal

Les douanes sénégalaises ont annoncé avoir arraisonné un cargo battant pavillon du Guyana avec trois conteneurs remplis de munitions de guerre d'une valeur estimée à 4,5 millions d'euros, dans un communiqué. Le lieutenant-colonel Ibrahim Camara, chef de la subdivision maritime des douanes sénégalaises, indique dans une vidéo que le dispositif de traçage n'a pas permis d'identifier l'itinéraire des conteneurs. La vidéo, fournie par les douanes, montre des palettes extraites des conteneurs et portant des étiquettes "Republica Dominicana". L'Eolika avait fait halte début décembre à La Spezia (nord de l'Italie) et mi-décembre à Las Palmas (Canaries, Espagne), dit le site spécialisé vesselfinder. Il était en Grèce et en Turquie en octobre et novembre, selon un autre site, vesseltracker. Le navire, décrit par les sites spécialisés comme un cargo de 80 m de long, faisait escale à Dakar pour se ravitailler selon son capitaine et l'agent du bâtiment, a rapporté le lieutenant-colonel Camara.

Skikda : démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de hargha

Les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Skikda ont démantelé un réseau criminel, composé de six (6) personnes, spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer, en plus de la saisie d'une embarcation, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps de sécurité. Dans une déclaration à l'APS, le chargé de l'information du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le commandant Kouider Souleh, a précisé que l'affaire remonte au 3 janvier dernier, lorsqu'un bateau de plaisance a été retrouvé au lieu-dit Ras Fraou, à proximité de la plage d'El Ksar dans la commune de Kerker (Ouest de



Skikda), suspecté d'avoir servi à une opération d'immigration clandestine. Un déplacement rapide sur les lieux et la réalisation d'un ratissage sur la bande côtière de Kerker et Collo ont permis la découverte des corps sans vie de trois (3) personnes noyées, âgées entre 26 et 37 ans,

alors que trois (3) autres personnes âgées entre 22 et 32 ans originaires des wilayas de Skikda et de Constantine ont été secourues, a expliqué le commandant Souleh. La poursuite de l'enquête et l'exploitation optimale des informations obtenues ont permis l'identification de six (6) sus-

pects ayant procédé à l'organisation d'une traversée clandestine depuis la plage non surveillée d'El Ksar dans la commune de Kerker par le biais d'un bateau de plaisance pour un coût de 400.000 DA par personne, a-t-il affirmé. Le même responsable a fait savoir dans ce même sillage que quatre (4) individus faisant partie de cette bande criminelle ont été arrêtés, tandis que deux (2) autres sont toujours en fuite. Les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes pour "organisation de traversées clandestines", et cela après l'élaboration d'un dossier juridique à leur rencontre, a-t-on conclu.

Repêchage d'un corps d'une personne non identifiée au large des côtes de Chlef

Les unités du groupement territorial des garde-côtes de Chlef ont repêché le corps d'une personne non identifiée au large des côtes de la commune de Sidi Abderrahmane (70km au nord ouest de Chlef), a indiqué, mardi, un communiqué de la direction de wilaya de la Protection civile. Les éléments de la Protection civile sont intervenus aux environs de 15h00 pour transférer le corps sans vie d'une personne non identifiée, un trentenaire repêché par le groupement territorial des garde-côtes de Sidi Abderrahmane, à 3km du port de pêche, précise le communiqué. Les unités de la Protection civile ont transféré le corps de la victime vers la morgue de l'Etablissement public hospitalier (EPH) "Zighoud Youcef" dans la commune de Ténès, ajoute la même source.

Neuf décès et 138 blessés sur les routes en 24 heures

Neuf (9) personnes sont décédées et 138 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant ces dernières 24 heures travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier, un communiqué de la direction générale de la Protection civile (DGPC). Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Relizane avec 04 décès, suite à un dérapage d'un camion dans une descente, suivie d'une collision avec 02 véhicules, survenu sur le chemin wilaya N 29, commune de Hamri, daïra de Djidioua, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont enregistré le décès de 4 personnes par le monoxyde de carbone CO émanant d'appareils de chauffage



et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles dans les wilayas de Boumèdes (03) et d'Aïn Témouchent (01). Ils sont intervenus également pour prodiguer des soins de première urgence à 18 personnes incommodées par le monoxyde de carbo-

ne CO à travers les wilayas de Sétif, Alger, Naâma et Bouira. En outre, les unités de la PC ont également relevé le décès de 04 personnes et une autre blessée, dans la wilaya d'Oran, suite à une chute d'un ascenseur méca-

nique dans un immeuble en construction composé de R+11, sis la cité Mirramar commune d'Oran. Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant les dernières 24 heures, 39 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, portant sur la pandémie du Covid-19, rappelant aux citoyens la nécessité du port de la bavette, le respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique.

Trois membres d'une même famille décèdent intoxiqués au monoxyde de carbone à Boumerdès

Trois membres d'une même famille sont décédés, hier, par asphyxie au monoxyde de carbone, dans la commune d'Ouled Haddadj, à l'ouest de Boumerdès, a-t-on appris de la direction locale de la Protection civile. "Les services de la Protection civile sont intervenus aux environs de 9h au niveau de la cité Haouche El Makhfi (commune d'Ouled Haddadj), suite au signalement d'un cas d'asphyxie au monoxyde de carbone, émanant d'un chauffage, de trois membres d'une même famille (le père, la mère et leur fille)", a indiqué à l'APS, le chargé de la cellule de communication, le lieutenant Hocine Bouchachia. Les dépouilles des trois victimes, âgées entre 43 et 85 ans, ont été transférées, par les agents de la Protection civile, vers la polyclinique Hamdi Slimane de Bou-douaou (Ouest de Boumerdès) et l'hôpital de Rouiba (Alger), a ajouté le même responsable.

MISE AUX POINGS

«Nous sommes prêts et motivés. Toute la nation est derrière nous. Tous les feux sont au vert pour réussir et on mérite de se qualifier au prochain tour, mais on doit le montrer sur le terrain. Je n'ai pas envie de perdre et rentrer chez moi»

Riyad Mahrez



Le Courrier d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger
Tél. : 021 73 76 78
Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA
- Est : SIE
- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.
Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 13 km/h
Humidité : 73 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 7 km/h
Humidité : 94 %

Jeudi 17 djoumad el thani 1443

Dohr : 12h59
Assar : 15h41
Maghreb : 18h04
Ïcha : 19h26

Vendredi 18
djoumad el thani
Sobh : 06h27
Chourouk : 07h58

TEBBOUNE A PRÉSIDÉ HIER UNE RÉUNION D'ÉVALUATION DE LA SITUATION ÉPIDÉMIQUE

Les cours suspendus pour 10 jours dans les écoles, collèges et lycées

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a convoqué hier une réunion extraordinaire d'évaluation de la situation épidémique liée à la Covid-19, en présence des membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de l'épidémie du Coronavirus, le Premier ministre et ministre des Finances, le directeur du Cabinet de la présidence de la République, ainsi que d'autres membres du Gouvernement et des responsables des services de sécurité.



Ph. : DR

Selon un communiqué de la présidence de la République, après un débat approfondi sur l'évolution de l'épidémie, et les mesures de prévention qu'il conviendrait à prendre en conséquence, il a été noté que la situation épidémique dans le pays « est maîtrisée jusqu'à présent », en dépit de la propagation rapide du virus en milieu scolaire. Un constat suite à quoi, il a été décidé par mesure de précaution, de suspendre les cours scolaires pour une période de 10 jours dans les trois paliers d'enseignement, le primaire, le moyen et le secondaire, et ce à compter d'aujourd'hui jeudi 20 janvier.

Concernant l'Enseignement supérieur la décision de suspendre les cours universitaires ou non est laissée à l'appréciation des responsables des universités, le tout en tenant compte du calendrier des examens et de la possibilité ou non de changer ce programme.

Lors de cette réunion, il a été convenu à l'unanimité que la vaccination reste « le seul moyen d'atteindre l'immunité collective ». C'est d'autant plus qu'il a été constaté que 94% des décès liés à la Covid-19 n'ont pas été vaccinés. De ce fait, il a été souligné lors de cette réunion la nécessité de respecter toutes les mesures sanitaires décidées par les autorités, notamment dans tous lieux de commerces et autres espaces publics. Faute de quoi, il a été donné instruction de fermer immédiatement les établissements qui ne respectent pas les mesures sanitaires y compris dans les transports en commun.

Au plan du transport aérien, il a également été noté que certains vols à destination de l'Algérie ont enregistré un grand nombre de cas de contamination. Ce qui, en conséquence, contraint les autorités à redoubler de contrôle, tout en réduisant le nombre des vols si besoin est.

À l'issue de cette réunion, le Président Tebboune a instruit le Premier ministre et ministre des Finances et le ministre de la Santé, de fournir des tests de détection de la Covid-19, en quantité suffisante, tout en facilitant leur acquisition au profit des citoyens à travers tout le pays.

F. G.

LAÏD REBIGUA, MINISTRE DES MOUDJAHIDINE : « L'Algérie est capable de faire face à toute tentative d'atteinte à sa souveraineté »

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebigua, a indiqué que les mesures concernant l'application de quelques dispositions de la loi relative au chahid et au moudjahid « seront prises après l'enrichissement de certains textes ». Le ministre a, dans ce contexte, ajouté que « la plupart des textes relatifs au volet organisationnel de cette loi étaient appliqués », soulignant la nécessité d'une « lecture correcte des dispositions de cette loi ». Abordant la commémoration des hauts faits d'armes et la mémoire des martyrs symboles, Rebigua a déclaré « nous œuvrons à consolider et à préserver la mémoire nationale et sa transmission aux générations montantes ». Il a également attesté que « l'Algérie est en mesure de faire face à toute tentative d'atteinte à sa souveraineté nationale », relevant que l'histoire a démontré que « l'Algérie n'a de leçons à recevoir de personne ».

Sarah O.

AFFAIRE DES ÉTUDIANTS ESCROQUÉS

Les géants de « Future Gate », Rifka, Lezoul et Stanley devant le tribunal de Dar El-Beida

Présidents auteurs de l'opération d'escroquerie dont étaient victimes plus de 75 étudiants algériens auxquels ils ont promis une bourse d'études en Turquie, en Russie et en Ukraine, les géants de la société fictive appelée « Future Gate » débusquée récemment par les services de la police- ont été présentés hier devant le procureur de la République près le tribunal de Dar El-Beida, à Alger.

Également cités dans ce scandale qui a éclaté vers la fin de l'année écoulée, les influenceurs Farouk Boudjemline connu sous le nom de « Rifka » et Mohamed Aberkane dit « Stanley » devaient également être entendus par le Parquet, car ils étaient dans le coup pour avoir contribué

à la promotion, délibérément ou par mégarde, à cette entreprise d'arnaque. De son côté, alors qu'elle était annoncée la veille en état de fuite, l'autre influenceuse, Numidia Lezoul, s'était finalement présentée, elle aussi, et en compagnie de membres de sa famille, au tribunal de Dar El-Beida, pour y être auditionnée.

Une fois la version des influenceurs entendue, le procureur décidera du sort qui leur sera réservé. Pour le cas, par exemple de Rifka, celui-ci, dans une vidéo-témoignage rendue publique mardi par la DGSN, il a avoué avoir travaillé pour le compte de « Future Gate » contre un chèque de 40 millions de centimes par mois. Autrement dit, on ignore à l'heu-

re où nous mettons sous presse, si ces Youtubers seront auditionnés comme témoins ou inculpés dans cette affaire.

À présent, l'on sait en tout cas qu'ils ont contribué via leurs comptes respectifs sur les réseaux sociaux à pousser les étudiants à croire à la supercherie de la société fictive incriminée.

À savoir, convaincre du « bien-fondé » des offres présentées par « Future Gate » en vue d'une inscription dans des universités des trois pays cités en haut. C'est ainsi que Rifka, pour ne citer encore que lui, a réussi à empocher un chèque de quelque 600 millions de centimes, selon ses aveux. Affaire à suivre ...

F. B.

SOUS-RIRE

Quelle solution contre le grigri ?

